

Les Œuvres de la Mie de Pain



Rapport d'activité 2015



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



Sommaire

Sommaire	3
Le mot de la présidente.....	4
Hommage à Claude Buraud.....	6
L'essentiel sur les Œuvres de La Mie de Pain.....	7
Nos objectifs.....	8
Les Œuvres de la Mie de Pain en quelques chiffres.....	9
Le projet associatif, en route pour 2025	11
Gouvernance	13
L'Arche d'Avenirs.....	15
Le Refuge	24
L'insertion par l'Activité Economique	33
La Villa de l'Aube	38
Le Foyer des Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert ».....	43
Les média parlent de nous	52
Remerciements.....	55

Le mot de la présidente

Chers tous,

Si un seul évènement devait être retenu de cette année **2015**, ce serait sans conteste la date du 25 août, date de l'achèvement des travaux du site Fourier, lancé par Jean LAFFON, Président d'honneur de l'association. Cette réception marque l'achèvement de la feuille de route adoptée en décembre 2007 par l'Assemblée Générale, portant rénovation de l'ensemble du patrimoine de l'association, le FJT (2010), l'ESI (2011), le Refuge et le Relais social (2014) et désormais les Chantiers d'insertion et le Siège (2015). La Villa de l'Aube, restée en excellent état, grâce aux égards et soins constants de l'équipe, fêtera bientôt ses 15 ans.

2015 restera Une année fondatrice, dont nous retiendrons notamment :

La réunion des associations de Paulin Enfert au sein de l'ARPE, associations réunies de Paulin Enfert, sous ma présidence, avec un conseil d'administration et une assemblée générale émanant de l'USCMB désormais disparue, des Œuvres de la Mie de Pain, des Amis de Paulin Enfert et du Fonds de dotation préfigurant la Fondation « Mie de Pain – Paulin Enfert ». Créée officiellement en août 2015, l'ARPE compte plus de 400 adhérents en quelques mois, qui ont vocation à devenir les bénévoles et des administrateurs des Œuvres de la Mie de Pain.

L'actualisation de nos valeurs dans la fidélité à l'humanisme chrétien de notre fondateur, Paulin Enfert, avec la perpétuation de son souvenir (hommage au cimetière de Gentilly), la diffusion de son projet (présence désormais annuelle des Œuvres de la Mie de Pain au FRAT) et l'adaptation de son message dans le cadre du projet associatif adopté par l'assemblée générale de juin 2015, réservant désormais l'accueil inconditionnel, anonyme et gratuit aux situations d'urgence, tout en acceptant la mise en place d'une contrepartie à l'hébergement, le cas échéant financière.

La garantie de l'indépendance de l'association des Œuvres de la Mie de Pain, qui est désormais propriétaire de son siège installé dans des locaux rénovés depuis novembre 2015, selon la volonté de Jean Laffon. Cette indépendance est garantie également par l'augmentation continue de ses adhérents, cooptés pour leur adhésion à ses valeurs et à son projet, et la progression de la collecte de fonds privés, qui dépasse le seuil symbolique des 3 millions d'euros cette année.

Une feuille de route pour 2025 répondant aux besoins émergents des personnes à la rue ou en situation de précarité. Présenté à nos principaux partenaires (Mairie et Etat) au second semestre 2015, le projet associatif pour 2025 est accueilli favorablement autant qu'il prend en compte les besoins des personnes non satisfaits par les dispositifs actuels et visent à mettre en œuvre des solutions pérennes fondées sur la confiance dans les personnes. Le projet associatif est désormais complété par des conditions de réussite à réunir, sur lesquelles la direction se mobilise ; il est décliné par structure, avec des priorités clairement identifiées pour les 3 à 5 années à venir (soumis au vote de l'AG).

Et plus que jamais, notre action, soutenue, aura été nécessaire

Nos capacités ont été entièrement occupées, dans toutes les structures, sans fermeture des places dites « exceptionnelles » depuis le 1er décembre 2014.

De nouveaux publics ont été accueillis, en l'absence et/ou l'insuffisance de dispositifs pour les prendre en charge : les lycéens accueillis en urgence au Refuge, mais aussi au FJT, ou de personnes fuyant les zones de conflit et de guerre accueillies en urgence pour la journée à l'ESI ou dans le durée au Refuge.

Les activités sont présentées de façon complète dans le présent rapport d'activité 2015.

Chers adhérents, administrateurs, bénévoles et salariés, nous nous sommes collectivement donnés les moyen de construire notre avenir sur du roc, fermes sur nos valeurs, fidèles au projet de Paulin Enfert, conscients de nos responsabilités et pertinents dans nos actions. Accueillons en confiance cette prochaine année. Confions-lui nos espoirs, ceux des personnes que nous accueillons, sans oublier les grains de sable parfois coincés dans les rouages de nos organisations. Je vous remercie de votre soutien, pour le travail que nous avons fait ensemble, dans la volonté d'être les serviteurs des personnes les plus démunies de notre société.

En mon nom et celui du bureau, MERCI,

Merci à tous ceux qui agissent.

Merci à ceux qui nous soutiennent pour agir.



Florence Gérard
Présidente de La Mie de Pain

Hommage à Claude Buraud

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Claude Buraud, survenu mardi 29 mars 2016.

Claude connaissait La Mie de Pain depuis son plus jeune âge. Ancien du patronage fondé par Paulin Enfert durant son enfance et son adolescence, il devient bénévole auprès des personnes accueillies et hébergées au Refuge, puis administrateur de l'association.

Inséparable de sa femme Martine, il a su réunir chaque année, les anciens « Patro » où il avait plaisir à nous remémorer de bons moments.



Nous nous souviendrons de ses très grandes qualités humaines et de son implication dans la vie associative des Œuvres de La Mie de Pain, notamment lors des collectes alimentaires pour les personnes démunies que nous accueillons. **La collecte de printemps 2016 est placée sous le souvenir de Claude.**

Merci Claude pour ta fidélité et ton grand dévouement.

Deux collectes alimentaires se sont déroulées en 2015 :

- Au printemps, les 29, 30 et 31 mai : **9,2 tonnes** de denrées collectées,
- A l'automne, les 27 et 28 novembre : **15 tonnes** de denrées collectées !

Bravo et merci à tous ceux sans qui ces collectes ne seraient possibles.

L'essentiel sur les Œuvres de La Mie de Pain

128 ans au service des plus démunis

Notre histoire en quelques dates clés



© La Mie de Pain

Paulin Enfert (1853 – 1922) créa **La Mie de Pain** en **1887** dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. A l'origine, il s'agissait d'un patronage (le Patronage Saint-Joseph) au sein duquel Paulin Enfert rassemblait les enfants désœuvrés du quartier de la Maison Blanche, très pauvre à l'époque. Il les instruisait, leur enseignait le catéchisme, leur proposait des jeux, « *tout pour les sortir de la rue* ». Seule une roulotte de nomade abritait l'association.

En **1889**, le patronage pris un essor considérable et Monsieur Nollevall mit à disposition du groupe, un terrain de 2 000 m² au croisement des rues Bobillot-Tolbiac -Martin Bernard.

Mais d'où vient ce nom « La Mie de Pain » ?

En voyant une femme donner des miettes de pain aux oiseaux, un jeune du « Patro » suggéra qu'en « *dégotant beaucoup de mies de pain, mais des grosses, on pourrait nourrir des gens !* » Ainsi est apparu le nom « Les Œuvres de La Mie de Pain », aujourd'hui plus connue sous le nom de « La Mie de Pain ».

1891 : La première soupe est servie le soir de Noël. Depuis, tous les jours, des repas sont servis.

1932 : Le premier dortoir est ouvert permettant d'héberger la nuit les personnes sans abri.

2014 : Le nouveau Refuge est ouvert. Il permet d'accueillir 24h/24 300 personnes et 60 à titre exceptionnel.

2015 : L'achèvement de la rénovation du site Fourier abritant trois activités de l'association, le Refuge, le Relais social et l'Insertion par l'activité économique, ainsi que le Siège des Œuvres de La Mie de Pain.

Constituée en « association loi 1901 » depuis **1920**, **La Mie de Pain a été reconnue d'utilité publique en 1984**. L'association possède également l'agrément du **Comité de la Charte du Don en Confiance** qui reconnaît sa bonne gestion financière et son bon fonctionnement.



Nos objectifs

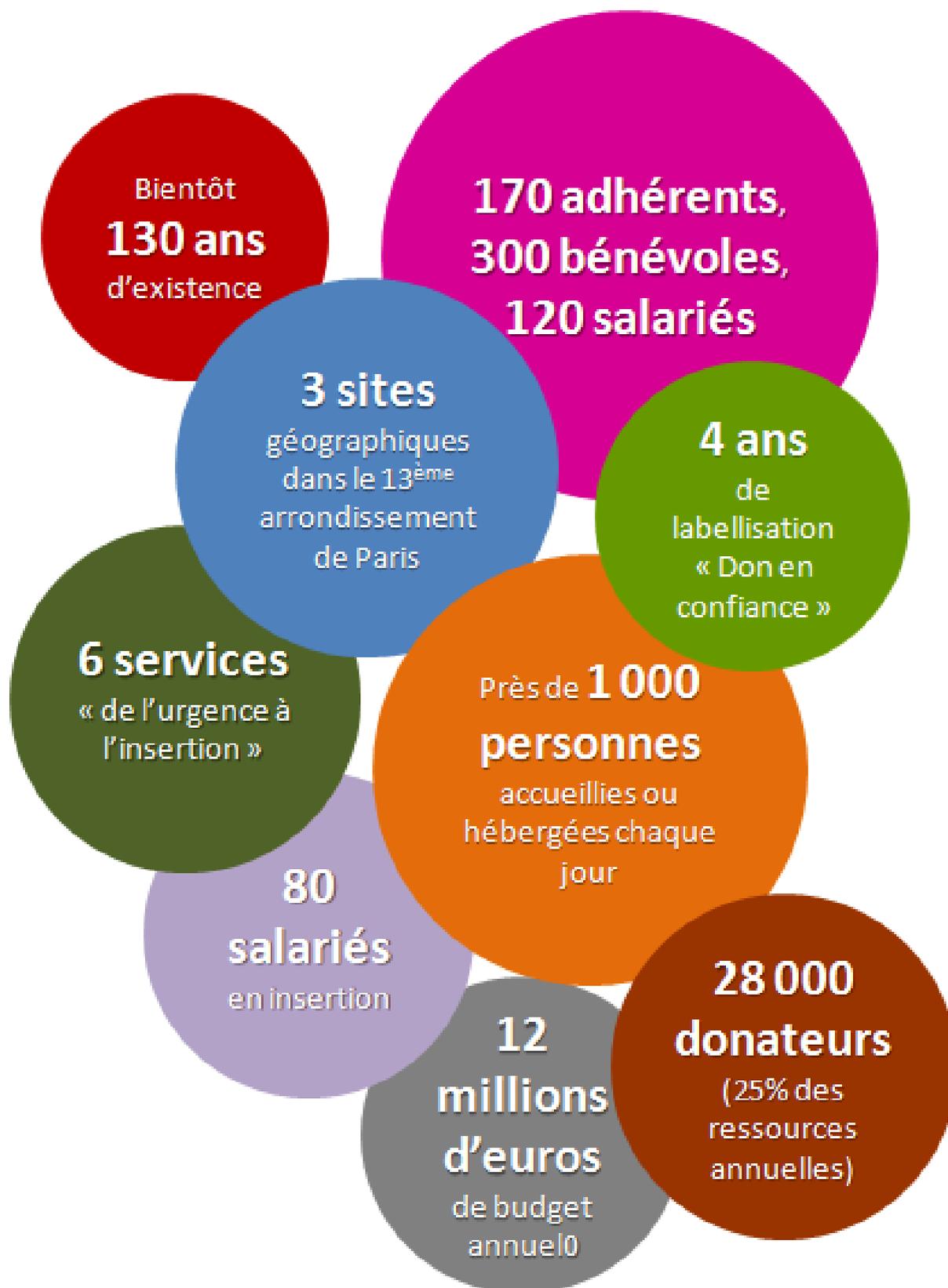
Fournir une aide inconditionnelle, anonyme et gratuite aux personnes en difficulté et les **accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle** sont nos premiers objectifs. Notre vocation est également de sensibiliser les citoyens aux difficultés liées à la précarité et à l'exclusion.

Nos missions

- **Porter assistance aux personnes en difficulté.** Accueillir dans l'urgence de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite.
- **Héberger et apporter un accompagnement social et aider à retrouver ses repères au sein de la société.** Réapprendre à vivre avec autrui, à communiquer, à partager... Une relation fondée sur l'écoute réciproque et le respect mutuel, indispensables pour développer la confiance avec les personnes accueillies.
- **Orienter vers une insertion professionnelle réussie et trouver un logement durable.** Le travail est très souvent la clé de l'insertion et surtout de la stabilisation pour des personnes qui ont connu des périodes d'errance plus ou moins longues. Il en est de même pour le logement.
- **Faire évoluer le regard des autres sur les personnes exclues,** parce que personne n'est à l'abri d'un accident de la vie. Etre écouté, ne pas se sentir jugé par celui qui vous accueille, permet de retrouver plus vite des repères et de se réinsérer.



Les œuvres de la mie de pain en quelques chiffres (2015)



Nos chiffres-clés 2015

La Mie de Pain

- 1 000 personnes accueillies chaque jour
- 177 salariés (dont 65 salariés en insertion)
- 300 bénévoles

Le Refuge

- 205 886 repas et 58 143 petits déjeuners préparés et servis
- 144 625 nuitées
- 515 personnes hébergées en permanence, 1 380 personnes accueillies dans l'espace Bienvenu et 97 personnes reçues dans l'espace Urgence
- 18 116 heures de bénévolat dont 771 heures médicales

La Plateforme - Relais Social

- 1900 personnes reçues pour le courrier
- 625 domiciliations
- 307 allocataires RSA suivis

Le Pôle IAE

- 83 personnes accueillies sur le Pôle IAE durant l'année, sur 64 postes
- 23 personnes ont obtenu le titre professionnel d'agent polyvalent de restauration sur les 23 qui se sont présentées à l'examen
- 3 salariés du chantier remobilisant ont obtenu leur diplôme initial de langue française

L'Arche d'Avenirs

- 59 429 passages dont 3 992 femmes et 55 437 hommes
- 800 domiciliations
- 1 636 personnes reçues en entretien par les travailleuses sociales

La Villa de l'Aube

- 52 personnes accueillies et logées
- 814 repas préparés et partagés entre résidents, bénévoles, et salariés

Le Foyer des Jeunes Travailleurs

- 168 jeunes accueillis et logés
- 28 jeunes accompagnés vers le logement autonome
- 19 mois de séjour moyen

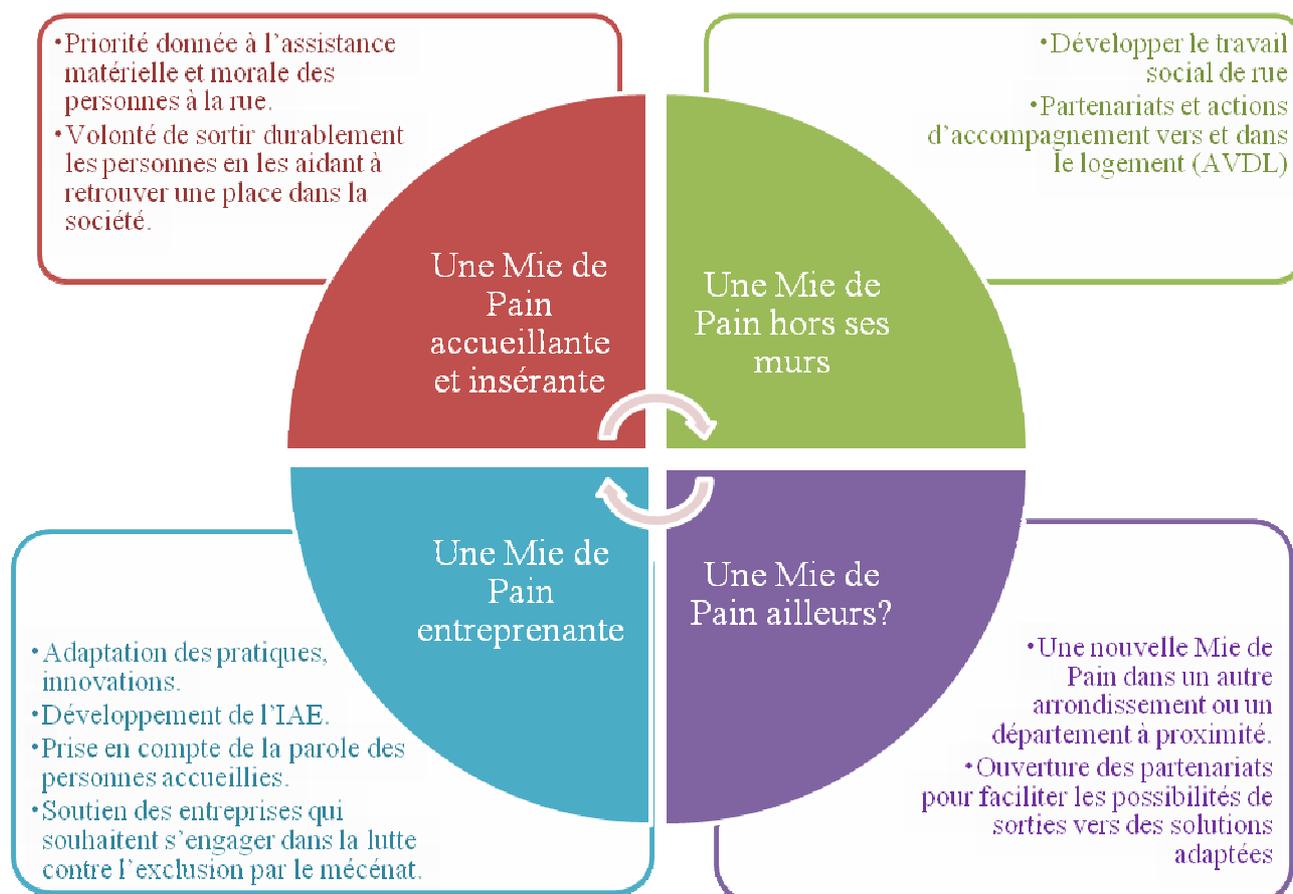
Le projet associatif, en route pour 2025

L'assemblée générale du 25 juin 2015 a adopté le Projet associatif. Extrait :

1) Les Œuvres de la Mie de Pain dans 10 ans

Les Œuvres de la Mie de Pain choisissent :

- **d'augmenter le nombre de personnes aidées** en agissant sur les durées de séjour, en rendant prioritaires l'accompagnement et l'accès aux suites d'hébergement.
- **de s'adresser principalement aux hommes isolés** aux parcours de vie accidentés, «*les plus démunis parmi les démunis*». De même, elle renforcera son action envers les jeunes en difficulté.
- **d'adapter ses réponses aux besoins des personnes de la rue** notamment pour « les invisibles », les personnes vieillissantes ou à mobilité réduite et celles ayant des problèmes de santé.
- **de changer le regard porté sur les personnes exclues.**



L'association devra établir une chronologie dans les actions qu'elle souhaite mettre en œuvre sur 10 ans, par exemple commencer par **augmenter les sorties afin de permettre l'ouverture à d'autres personnes sans solution aujourd'hui.**

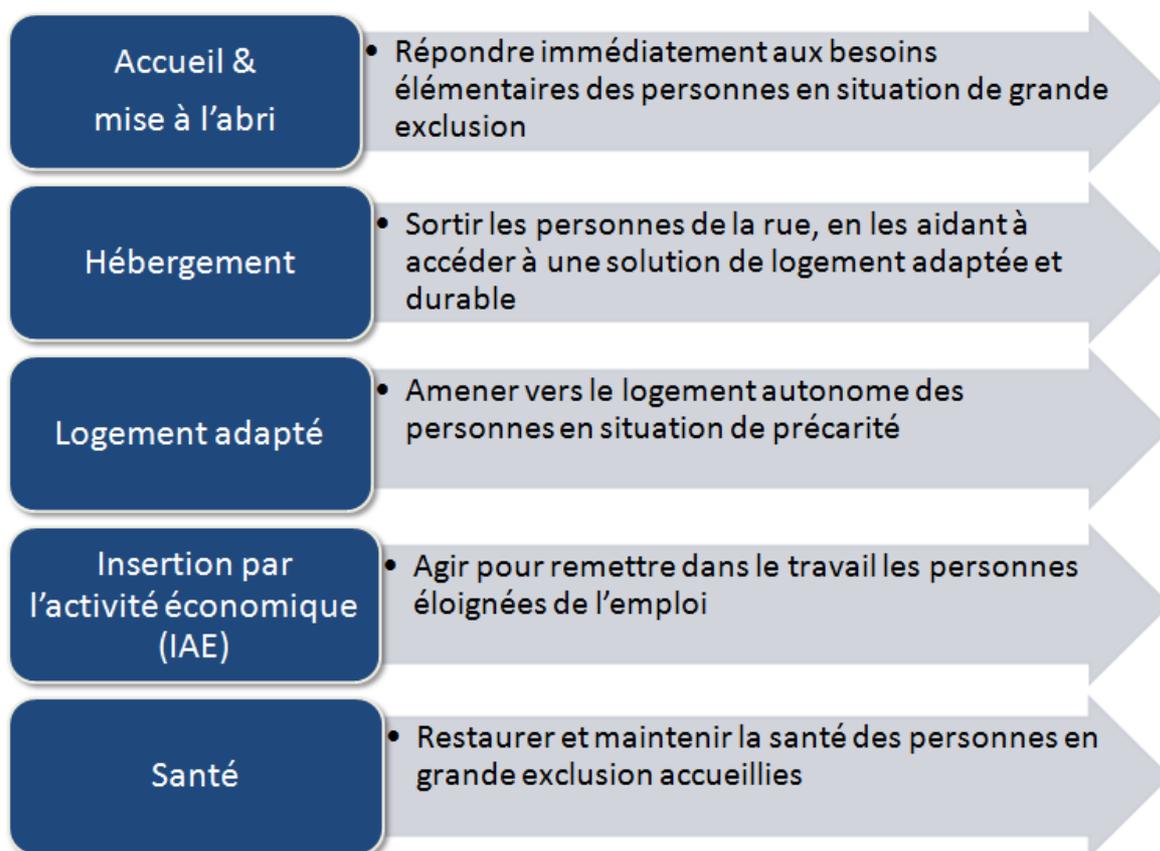
Il est proposé de :

- De maintenir les **valeurs d'accueil inconditionnel, anonyme et gratuit** caractérisant l'association.
- De **mettre en avant les valeurs de l'association en matière d'insertion**, qui restent à formaliser.

2) Orientations stratégiques et objectifs à horizon 2025

Les orientations stratégiques sont présentées par mission. Certaines d'entre elles sont assurées par plusieurs services de l'association.

Présentation des missions et de leurs raisons d'être



Par son action, les Œuvres de la Mie de Pain veulent témoigner que **toute personne à des capacités sur lesquelles s'appuyer pour sortir durablement de la rue** et trouver/se faire une place dans la société qui ne peut pas être réduite à son utilité économique. La durée et les modalités de l'accompagnement varient néanmoins selon la personne.

Les Œuvres de la Mie de Pain **travaillent également en réseau avec des partenaires** afin de faire bénéficier la personne hébergée de leur savoir-faire et les orienter vers la structure la plus adaptée à ses besoins. Elles participent activement au système parisien de régulation (SIAO), avec lequel elles entretiennent des liens étroits.

Par leurs réactivités et leurs capacités d'adaptation, les Œuvres de La Mie de Pain restent disponibles pour répondre aux besoins des nouveaux publics, tels que **les personnes fuyant des zones de conflits et de guerre** qui arrivent en nombre croissant en Ile de France depuis quelques mois

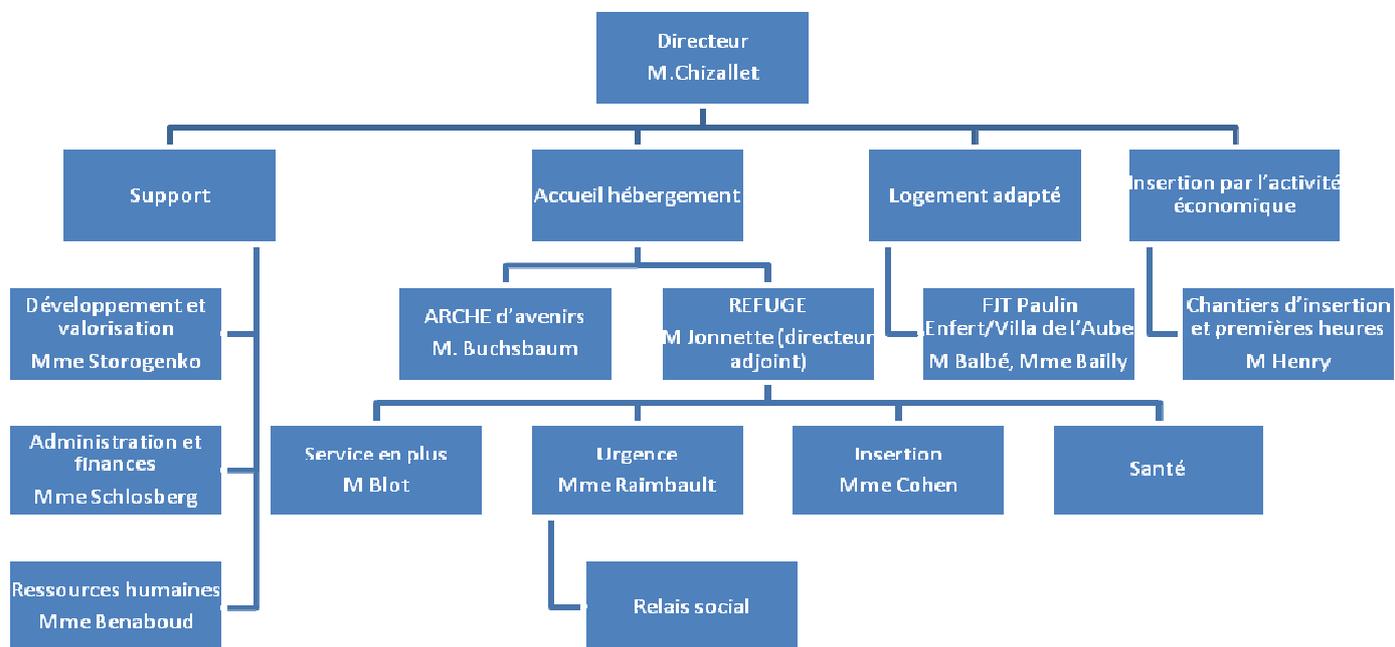
Gouvernance

Un nouveau règlement intérieur de l'association approuvé le 10 septembre 2016 par le Ministère de l'Intérieur, qui précise les rôles et responsabilités au sein de l'association et promeut une plus grande collégialité.

Le Bureau des Œuvres de La Mie de Pain

Florence GERARD, présidente
David FISK, vice-président
Richard LELONG, vice-président
Olivier D'HARCOURT, secrétaire
Louis-Bernard BOHN, trésorier
André GARDES, trésorier adjoint

La Direction, organigramme au 21 avril 2016



Les Instances représentatives du personnel

Les élections de la délégation unique du personnel (DUP) qui regroupe les deux institutions représentatives du personnel que sont le Comité d'Entreprise et les délégués du personnel ont eu lieu le 02 juin 2015.

Le nombre d'électeurs inscrits était de 135. Le taux de participation a été de 61.48%

Les résultats ont été les suivants :

CFDT : 39.7%

CGT : 54.2%

Blancs ou nul : 6.1%

Ont ainsi été élus :

7 membres titulaires : BERTRAND Marien, KHERACHI Farid , FOULONGANY Guy , BOUKRISS Arnold , DUVIGNEAU Karine, BARRY Ousmane, DEVISMES Catherine.

7 membres suppléants : HADJ Belkacem, BAH Issiaga, PRUDENTOS Freddy, BOUBAKRIA Mustapha, MOREAUX Stephane, VERDIERE FARMERY Olivier.

2 délégués syndicaux : GUERMAT-MIR Houria, FOULONGANY Guy.

Les délégués du personnel titulaires disposent chacun de 20 heures par mois pour exercer leur attribution, soit au total 140 heures par mois. Les délégués syndicaux disposent eux, de 15 heures par mois et par délégué, soit un total de 30 h par mois.

L'ancienne délégation (élection 2011) était formée de 5 membres titulaires, deux suppléants et 1 délégué syndical.

Les réunions des délégués du personnel et du Comité d'entreprise ont lieu chaque mois, sur convocation du président du CE. Elles ont lieu à la suite l'une de l'autre.

En 2015 se sont tenues :

11 Réunions ordinaires des délégués du personnel, 11 réunions ordinaires du comité entreprise et 6 réunions extraordinaires du comité entreprise (déménagement, plan de formation 2016, mise en place des entretiens annuel ...).

L'Arche d'Avenirs

Témoignage de Rachel COHEN (éducatrice spécialisée).

Ces 800m² fourmillant et vibrant des milliers de personnes qui les traversent, les animent, les chérissent, les haïssent, les abiment, les habitent. Cet Arche 2.0. Belle. Immense. Moderne. Violente parfois. Accueillante, toujours.

Ce bureau aussi. Ce bureau où j'ai vécu des milliers d'entretiens, des renouvellements de domiciliation et d'aide médicale Etat. Ce bureau où j'ai reçu des hommes et des femmes qui venaient y déposer des petits morceaux d'histoire, un peu d'espoir parfois, ou de colère, ou de rêve, ou d'interrogation... ou de rien... ou de beaucoup.

Et puis ce banc dans le couloir, où certains accueillis ont passés des heures à discuter avec moi comme des collègues dans un open-space. Et cette cafétéria. Cafétéria aux mille visages.

Tantôt bondée, bruyante et animée, tantôt calme, lieu de repos, de discussion... ou d'ennui. Tantôt scène d'évènements mémorables, drôles, intenses : je pense à X jouant l'agent d'entretien au théâtre forum, aux stagiaires tournant la roue du loto, à M. B faisant une démonstration de danse, à C et L jouant du djembe, à M. G et M. K faisant du sport, à la conférence hébergement, aux repas d'équipe, à la Popote du 17 octobre 2015. Bref, à tous ces évènements qui font de ce lieu un espace où l'on rencontre l'autre là où il est, comme il est, avec ce qu'on est.

L'Arche d'Avenirs est l'accueil de jour de l'Association des Œuvres de La Mie de Pain.

L'Arche d'Avenirs est un accueil de jour labélisé espace solidarité insertion (ESI) depuis 2006 par une convention tripartite, entre la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), la DASES du département de Paris (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé) qui financent à parts égales la majeure partie du fonctionnement et la R.A.T.P. qui participe au financement des investissements.

Ce dispositif, à destination d'adultes (femmes ou hommes isolés, en couple) en situation d'errance et d'exclusion, sans domicile, hébergé ou en logement précaire s'inscrit dans les orientations retenues par le Programme Départemental d'Insertion (PDI) et le Plan Départemental de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion (PDAHI), ainsi que dans le cadre de tout dispositif relatif à l'urgence sociale mis en place par les pouvoirs publics, notamment le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO).

L'Arche d'Avenirs situé au 113 rue Regnault dans la 13^{ème} arrondissement de Paris est le **plus grand accueil de jour en Ile-de-France**. Il comptabilise **59 429 passages en 2015**, l'équivalent d'une ville comme Lorient.

Les personnes accueillies sont pour la majorité sans domicile, hébergées en centre d'urgence, de stabilisation ou en «solution de fortune » (bois, squat, voiture, sous tente ou tunnel, ami...). Certains sont exclus de toute vie sociale, familiale et affective. Des personnes en souffrance psychique, en rupture de soins. Des personnes ayant fait face, lors de leurs parcours, à des refus et des échecs successifs ou répétés.

Pour certains, leur vie est en attente : attente d'un travail, de trouver une domiciliation, une consigne, d'avoir un vrai logement, en attente du renouvellement de sa carte nationale d'identité, d'un rendez-vous en préfecture, en attente d'aides et services dans des lieux aux horaires, aux fonctionnements, aux acteurs différents... Et tout cela pendant plusieurs années.

L'Arche d'Avenirs est un lieu passerelle qui accueille tous les jours de nouvelles personnes, aux parcours et aux besoins variés.

Chacun vient avec son urgence : solliciter un hébergement, se nourrir, être soigné, obtenir un emploi, être écouté, régler une amende, trouver des chaussures, remplir un dossier en urgence, se doucher, etc.

Chacun vient avec sa personnalité : il y a ceux qui veulent passer inaperçus, ceux qui vont chercher l'attention de toute l'équipe, ceux qui ne sont pas en capacité de se projeter et de venir à un rendez-vous, ceux qui souhaiteraient être reçus tous les jours, ceux qui n'osent rien solliciter, ceux qui ne savent pas quelle demande formuler.

Le départ



Parcours de rue

La réalité

Aides Mairie
Il faut un logement



115
Pas de places

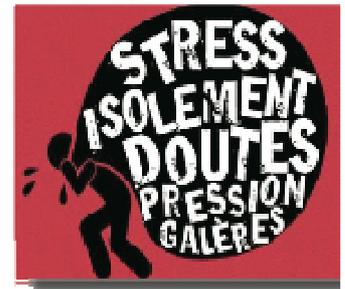


Permanence sociale d'accueil

Non parisiens inéligibles
Européens inéligibles
Personnes en situations irrégulières inéligibles



Sans-abri par siens
Allocataires du RSA
Titre de séjour



Se tourne vers un E.S.I

La Mie de Pain

L'Arche d'Avenir soulage le quotidien et prépare l'avenir...

Vie quotidienne



Vie sociale

Sorties Français
Sport....



Démarches administratives

Soins

MÉDECINS DÉPISTAGE

SVCS- PSYCHIATRIE

PSYCHOLOGUE

Domiciliation

Solidarité Ressources
Transports Impôts, RSA, AAH...

Papiers d'identité Santé
AME, CMU, MDPH...

L'Arche d'Avenir oriente vers...



Traduction

Espace emploi



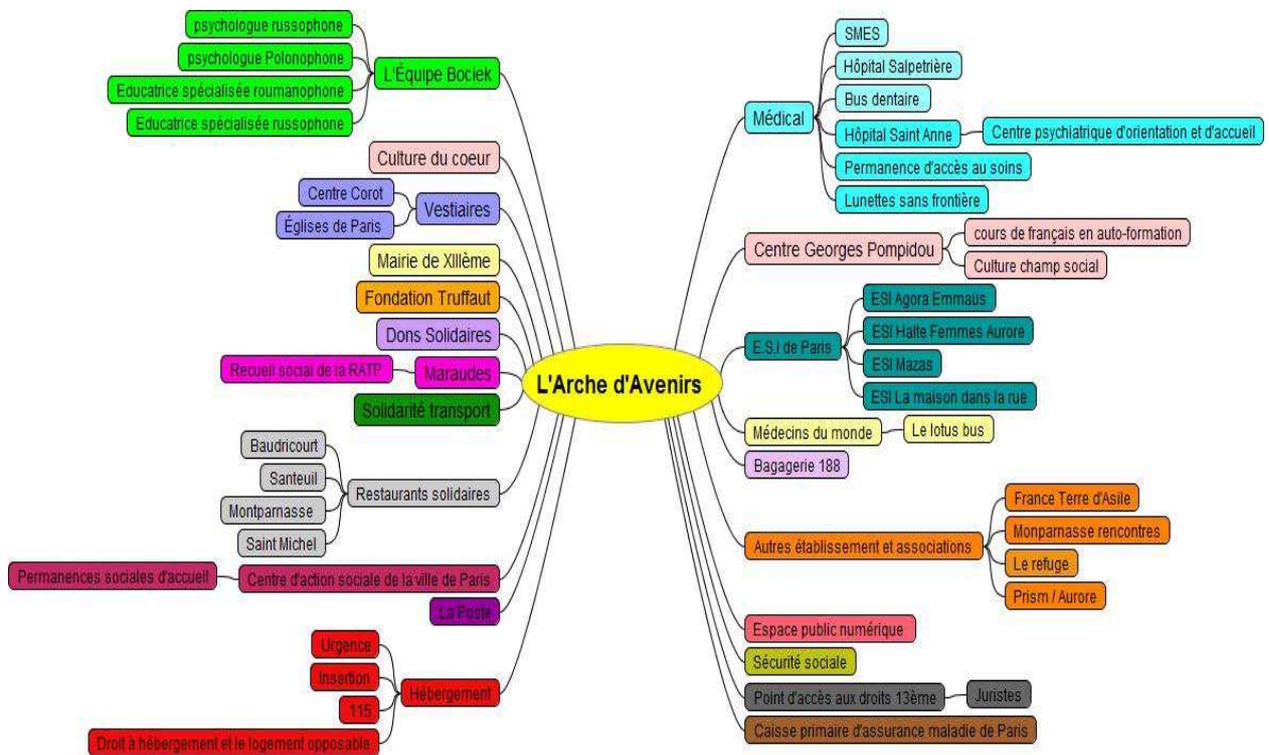
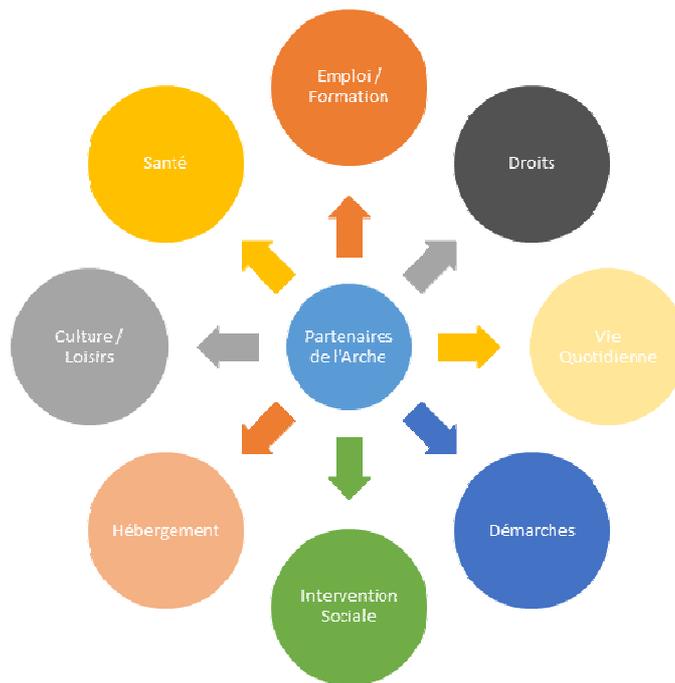
115

Hôpital Pass
CMS
Bus dentaire
Vaccins
Lunettes



Juristes
Séjour
Asile

Les partenaires



Grâce à ces partenaires de nombreuses actions sont réalisées :

- Du sport.

Depuis janvier 2015, l'association Viacti propose des activités physiques adaptées au public de l'Arche. Cette action, au départ destinée aux femmes avec de la gymnastique douce, s'est poursuivie ponctuellement avec des après-midi autour de jeux sportifs et ludiques, dans la cafétéria, pour un public mixte.

L'objectif de ces activités est de proposer aux personnes accueillies de (re)mettre leur corps en mouvement, dans une approche respectueuse de leur bien-être et de leur santé.

Ces activités permettent aussi la création de lien entre accueilli(e)s.

Depuis fin 2015, cette activité hebdomadaire est devenue mixte.

- La culture.

Le 17 octobre, à l'occasion de la 28^{ème} édition de la journée mondiale du refus de la misère, les associations Viacti, La Mie de Pain et la Popote se sont réunies *pour sensibiliser le grand public à l'exclusion et changer le regard porté sur les personnes en situation de précarité.*

A l'occasion d'une **journée de rencontres autour d'activités conviviales**, l'Arche d'Avenir ouvrait ses portes à tous, personnes sans abri, bénévoles, riverains, et proposait une journée d'échanges et de rencontres à travers différents ateliers conviviaux.

Musique (pianiste, violoncelliste, groupe de musique celte), ateliers de cuisine avec l'association La Popote, jeux de société, arts plastiques, sport avec l'association Viacti étaient au programme afin de partager un

LA MIE DE PAIN
DE L'ÉCARTÉE À L'ÉCARTÉE

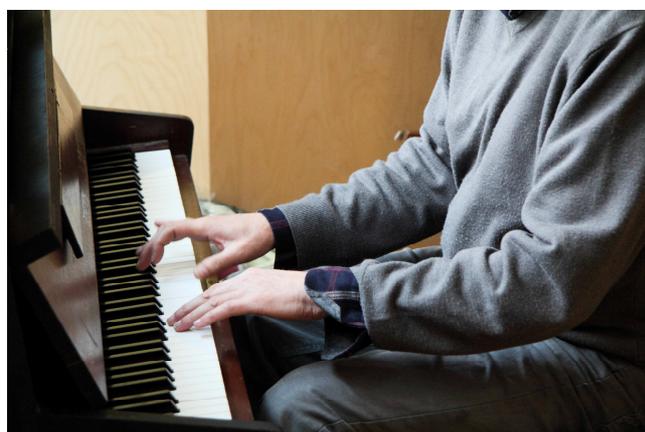
NON à la misère
journée mondiale du refus de la misère
Ensemble, changeons notre regard

Samedi 17 octobre 2015
De 11h à 16h à l'Arche d'Avenir
Venez nous retrouver à l'Arche d'Avenir, accueil de jour de personnes sans-abri, et partager des moments de solidarité autour d'activités conviviales... Ouvert à tous, nous vous attendons nombreux!

Jeux de société Sport Musique
Cuisine Arts plastiques

En savoir +? Contactez l'Arche d'Avenir : ☎ 01 44 06 96 88 ✉ arche.davenir@miedepain.asso.fr
115 rue Regnault, 75013 Paris 📍 Olympiades ou Porte d'Ivry

Avec le soutien de : VIACTI OLIVER WYMAN



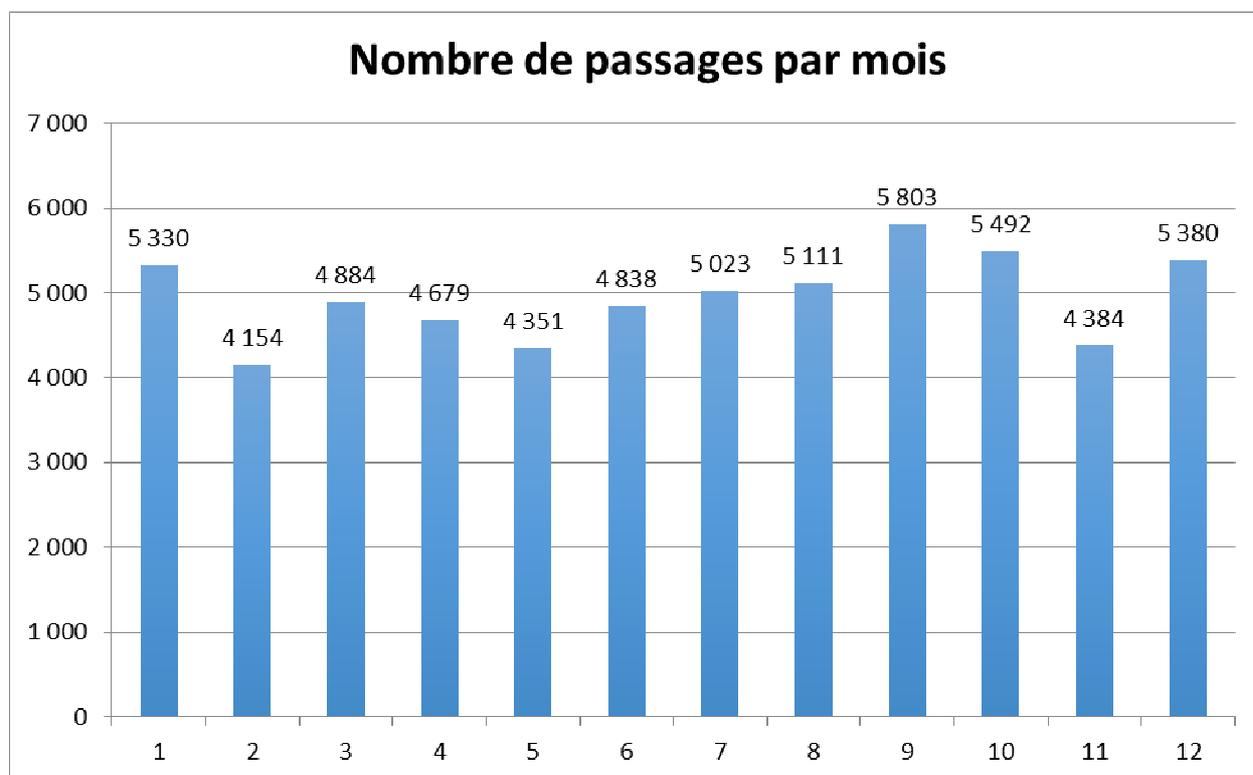
moment de solidarité dans l'établissement mais aussi dans le square Ulysse Trélat.

Plusieurs dizaines de participants de tous horizons ont répondu présents à l'invitation de l'association pour une journée de partages dans la bonne humeur.

Au fil de la journée, nous avons invité les accueillis à savourer mais aussi à participer avec convivialité, talents et sourire.

Activités 2015

Au cours de l'année 2015, il a été compté 59 429 passages poursuivant la baisse observée en 2014 (63 541 passages) se répartissant ainsi :



1 636 personnes ont été reçues en entretien, dont 296 personnes accueillies (233 hommes et 63 femmes) lors d'un premier entretien social.

1 357 demandes d'ouverture de droits et 1 630 demandes d'hébergement ont été réalisées.

Salariés et bénévoles : les acteurs

Les travailleuses sociales

Selon le cahier des charges des ESI, « les personnes accueillies doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement social favorisant leur insertion et leur permettant d'amorcer, à leur rythme, un retour vers les dispositifs de suivi et d'insertion de droit commun ». Ainsi, la démarche d'insertion est au cœur de la vie de l'établissement :

- A la domiciliation l'accueilli peut recevoir son courrier, ouvrir ses droits et recréer du lien.
- A l'espace hygiène, il apprend ou réapprend à suivre un planning et ainsi se réapproprie l'espace temps.
- Dans les espaces collectifs, il peut retrouver les règles et les aspects positifs du vivre ensemble... Certains y rompent souvent leur solitude.

L'insertion dans un ESI, c'est des petits gestes, un défi au quotidien grâce à des bénévoles dévoués et des professionnels à l'écoute des bénéficiaires.

Cet objectif d'insertion se fait encore plus prégnant au sein de **l'équipe socio-éducative** composée d'une **éducatrice spécialisée, d'une assistante de service social et d'une travailleuse sociale**. Ces salariées, qui ont une excellente connaissance des partenaires, des dispositifs, du tissu associatif et des institutions, accueillent avec respect et bienveillance les usagers quels que soient les profils rencontrés, maintiennent un lien de confiance.

Autour de ces échanges, ces salariées ont accompagné le public pour des recherches de formation, des cours de français, des cours municipaux pour adultes, une prise en charge par Pôle emploi, par la maison du développement économique, une orientation juridique, le centre d'action sociale de la ville de Paris, le service global d'une permanence sociale d'accueil, un service instructeur du RSA, un centre des impôts, une maison départementale des personnes handicapées...

Cet inventaire témoigne d'une forte implication et d'un investissement de jeunes professionnels qui se traduit en termes de démarches, d'encouragement.

Les bénévoles

Ils créent du lien. S'appuyant sur le service de collation, ils assurent une présence citoyenne dans les espaces collectifs, mais proposent beaucoup plus : un sourire, une oreille attentive, un dialogue avec les accueillis. Une convivialité qui tranche avec le monde de la rue, particulièrement dur.

Quatre bénévoles se relaient pour accompagner chaque semaine un groupe à la Bibliothèque publique d'information du centre Beaubourg pour l'apprentissage du français. Ils encadrent activement les élèves aux différents didacticiels mis à disposition.

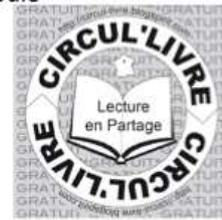
L'Arche d'Avenirs s'est rapprochée de l'association Circul'Livres, qui intervient déjà dans plusieurs arrondissements de Paris, pour créer un stand d'échange de livres sur la voie publique selon le concept imaginé par cette association qui initie la circulation gratuite des livres entre voisins. Il s'agit, en proposant aux habitants du quartier d'apporter et de prendre librement des livres, de créer des liens entre notre ESI et le quartier. Il n'y a ni inscription ni coût pour les personnes qui viennent prendre des livres. Le stand est tenu par des bénévoles de La Mie de Pain qui veillent également au tri et au renouvellement de notre fonds. Nous avons démarré avec un petit stock de livres variés, romans, livres d'histoire, livres pour enfants qui nous ont été donnés. Les personnes qui viennent, prennent l'habitude de nous les rapporter et nous en apportent de nouveaux, ce qui nous permet de parler et d'échanger avec elles. C'est l'occasion de faire connaître ce qui se vit à l'Arche et de recruter de nouveaux bénévoles.



CIRCUL'LVRE

L'Arche d'Avenirs, l'espace solidarité
insertion de La Mie de Pain
soutient la Lecture en Partage

Les salariés et les bénévoles de l'Arche d'Avenirs vous invitent à découvrir l'opération Circul'Livres, qui se déroule **chaque 2^{ème} samedi du mois, de 11h00 à 12h30**, à l'angle de l'avenue d'Ivry et de la rue Regnault, 75013. Participez à cette initiative qui consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition de tous, en demandant seulement de les remettre en circulation après lecture. La Mie de Pain a besoin de bénévoles. Contactez-nous.



L'Arche d'Avenirs – 113 rue Regnault 75013 Paris
tel: 01 44 06 96 88. archedavenirs@miedepain.asso.fr

Le public (données sur 233 hommes et 63 femmes)

Lors du premier entretien, la situation principale des hommes reste la rue ou l'abri de fortune. Comme en 2014, la seconde réponse est l'hébergement en famille ou amis, suivie de l'orientation 115.

Pour les femmes, l'Arche reçoit un nombre équivalent de femmes à la rue ou en abri de fortune et bénéficiant d'un réseau familial ou amical.

Lors du premier entretien, 85 hommes avaient moins d'1 an d'errance et 62 hommes entre 1 et 5 ans d'errance.

Parmi les femmes, 26 ont moins de 1 an d'errance, 12 entre 1 à 5 ans et 11 plus de 5 ans d'errance.

Tranches d'âge lors du premier entretien (296 personnes hommes et femmes)

Tranche d'âge	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
de 18 à 25 ans	12,6%	11,4%	12,2%	13,3%	16,9%	12,7%	16%
de 26 à 35 ans	29,5%	32,4%	33,8%	33,6%	21,7%	34,3%	37%
de 36 à 45 ans	26,8%	27,3%	26%	24,1%	26%	27%	27%
de 46 à 55 ans	19,6%	18,5%	17,2%	17%	15,8%	15,3%	13%
de 56 à 65 ans	9,0%	8,4%	7,9%	11%	6,7%	8,1%	5%
66 et plus	2,5%	3%	2,7%	0,5%	3,16%	2,3%	2%

La tranche d'âge des jeunes majeurs a augmenté, celle des 26-35 ans demeure la plus représentée.

Le Refuge

Le Refuge peut accueillir **360** personnes dont 28 places en accès direct (espace « Bienvenue ») et 60 places, exceptionnelles qui sont restées ouvertes toute l'année. L'année 2015 est marquée par la réorganisation du Refuge en trois services, regroupant les activités d'accueil et d'urgence, dont le relai social, celles d'insertion et enfin le « service en plus ».

Les missions et objectifs

Le Refuge a pour mission d'accueillir, d'héberger, de nourrir et d'accompagner les personnes à la rue que celles-ci soit orientées par les maraudes, le SIAO ou accueillis en situation particulière comme l'hiver. Il dispose de **29** places pour personnes à mobilité réduite. L'hébergement proposé est assuré 24h/24 et 365 par an.



Les Services proposés

- L'hébergement

Selon les publics, l'hébergement est assuré en chambrées de 16 lits, en box de 4 places ou en chambres individuelles ou doubles.

Le Refuge 2015 en quelques chiffres

Nombre total de personnes hébergées	1 992
Dont, nombre de personnes hébergées dans l'espace Bienvenue	1 380
Dont, nombre de personnes hébergées de façon permanente	515
Dont, nombre de réfugiés accueillis dans les places exceptionnelles	97
Nombre total de nuités	144 625

Cette année, grâce au soutien d'un de nos mécène nous avons pu améliorer les douches des chambres pour personnes à mobilité réduite.

Avant



Après



- Alimenter

Un petit déjeuner, un déjeuner et un dîner sont proposés aux personnes hébergées.

Outre les personnes hébergées, Le Refuge propose à des personnes extérieures au Refuge (personnes fragiles, âgées, orientées par une autre structure ...) des dîners. Ainsi 943 personnes ont été accueillies dont 71 qui ont un carte d'accès permanente et 872 une carte d'accès hebdomadaire, ce qui représente 52 444 repas servis.



Nombre de repas servis	205 886
Nombre de petits déjeuners servis	58 143
Nombre personnes non hébergées ayant accédé à la salle à manger	943

Cette alimentation, de qualité, peut être fournie grâce aux collectes réalisées par les bénévoles en partenariat avec la Banque Alimentaire d’Ile de France qui ont permis d’apporter plus de **29 tonnes de denrées** ; grâce aux partenariats avec les grandes surfaces du quartier qui offrent leurs invendus en parfait état de consommation ; grace aux partenariats avec d’autres associations qui travaillent dans l’insertion par l’activité économique telles l’ANDES et la Fédération des paniers de la mer.

- Soigner en premier recours et orienter vers le droit commun

Les personnes accueillies ont accès à l’infirmerie où elles rencontrent infirmières, aide soignante, aide médico-psychologique et des médecins bénévoles. Si des soins spécialisés sont nécessaires les patients sont orientés vers des services de santé partenaires. Enfin, une psychologue apporte soutien et écoute. Avec le soutien de l’un de nos partenaires, l’infirmerie a pu être réaménagé et mise au norme.



Les **permanences médicales** permettent notamment aux personnes dépourvues de toute couverture sociale de bénéficier de soins et de médicaments. De l’ordre de 25 consultations sont réalisées chaque jour.

Nombre de consultations médicales	6 417
Nombre de permanences médicales	257

- Accompagner

Les travailleurs sociaux ont pour mission de proposer un « accompagnement social global », c’est-à-dire d’accompagner dans leur parcours les personnes hébergées tout au long de l’année en prenant en compte la spécificité de chaque situation et la diversité des problématiques que chacun rencontre. Ce travail s’articule de différentes manières :

Un accompagnement administratif afin de s’assurer que les hébergés aient la possibilité d’ouvrir leurs droits sociaux (RSA, sécurité sociale, retraite, chômage, etc.)

Un accompagnement socio-éducatif pour aider les personnes à appréhender la vie en collectivité, que ce soit par l’intermédiaire d’ateliers collectifs qui permettent d’intégrer des règles, et d’entrer en lien avec l’autre dans un cadre protégé et facilitant (groupes de parole, médiation artistique, sportive, musicale, etc.) mais aussi par le biais d’un travail de proximité

au quotidien, et notamment **la mise en place de médiations entre les personnes hébergées lorsqu'il y a des conflits** ou des difficultés de cohabitation.

Un accompagnement des hébergés vers davantage d'autonomie afin que les personnes puissent sortir du dispositif de l'hébergement et accéder à un lieu de vie, un « chez soi » plus adapté à leur situation et plus durable. Cet accompagnement vers l'autonomie se traduit par des démarches de recherche de logement (évaluation SIAO, recours DAHO, demande de logement social), mais aussi et surtout par un travail sur le savoir habiter, l'appropriation d'une chambre et son entretien, la gestion d'un budget, la capacité à mobiliser son réseau, etc.

Un travail de mobilisation et d'articulation des différents partenaires qui pourront contribuer à l'accompagnement des personnes, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins, l'accès aux droits et l'accès à l'emploi. »

	Nombre	%
Entrées en CADA (France Terre d'asile)	14	12 %
Retour en Famille	1	1 %
Hôtels avec suivis (Urgence jeunes)	19	16 %
Hôtels au mois	5	4 %
CHRS	14	12 %
CHU	23	20 %
Foyer de jeunes travailleurs	3	3 %
Logement autonome	7	6 %
Pension de Famille	3	3 %
Retour au pays	10	9 %
Résidence Sociale	12	10 %
EPHAD	4	3 %
Appartement thérapeutique	2	2 %
Total sortie positive	117	101%

Le public accueilli

Le Refuge héberge exclusivement des hommes isolés, à la rue ou en situation d'errance. Basé sur un principe d'inconditionnalité et d'anonymat, il accueille les personnes orientées par les SIAO insertion et urgence ainsi que par les maraudes voire en accès direct. Le **public accueilli est très hétérogène**, ce qui nécessite des adaptations afin de répondre aux besoins de chacun.

Les salariés et bénévoles



La vie du Refuge repose sur une dynamique entre salariés et bénévoles, indispensable au bon fonctionnement de la structure.

Concrètement, les bénévoles assurent tous les jours le service des repas, midi et soir, aux personnes accueillies. Mais les bénévoles assurent avant tout une chaleur humaine et une présence qui permettent à des personnes en situation d'exclusion d'être regardé autrement, comme des individus à part entière. De plus, ils permettent aux personnes accueillies d'être en contact avec d'autres personnes que celles vivant à la rue. Leur présence enrichit la qualité de l'accueil au Refuge car leurs relations avec les hébergés est complémentaire à celle des salariés, le lien construit n'étant pas de la même nature. Tout au long de l'année, l'équipe salariée et bénévoles a essayé de s'adapter et de mettre toute son énergie en œuvre pour assurer une meilleure organisation en proposant des outils qui facilitent et qui offrent un meilleur accueil et une orientation vers des structures pérennes. Les salariés et les bénévoles restent donc inscrits dans une dynamique de réflexion en continuant de chercher des solutions adaptées à chaque personne accueillie au Refuge.

Evénements marquants

L'année 2015 a vu l'ouverture continue du bâtiment "urgence exceptionnelle", constitué de 60 places mises à disposition de la préfecture de région en cas de situation exceptionnelle, comme, traditionnellement en hiver. Après la période hivernale, dès avril, ce bâtiment a accueilli des jeunes lycéens issus de campements de fortune parisiens, afin qu'ils soient réorienté vers des hébergements plus adaptés à leur situation. Puis, à partir de juin 2015, ce sont des réfugiées dans le cadre du "dispositif migrants" qui ont été accueillis.

Le dispositif migrant a été mis en place par le DRIHL dans le contexte dit de « crise des réfugiés », afin de mettre à l'abri les personnes se trouvant dans des campements de fortune à Paris, d'établir un diagnostic social et juridique et d'accompagner les hébergés afin qu'ils puissent être réorienté vers des structures adaptées (Centre d'accueil pour demandeur d'asile et logement pour les réfugiés). Ce travail est réalisé en lien avec la préfecture de région

(DRIHL), le GIP HIS, qui a été nommé coordinateur de cette mission en Île de France et l'OFII (Office Français d'immigration et d'intégration). Ce travail est également réalisé avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), le Samu social, la Mairie de Paris et d'autres partenaires associatifs (France Terre d'Asile notamment).

Zoom sur l'accueil des réfugiés

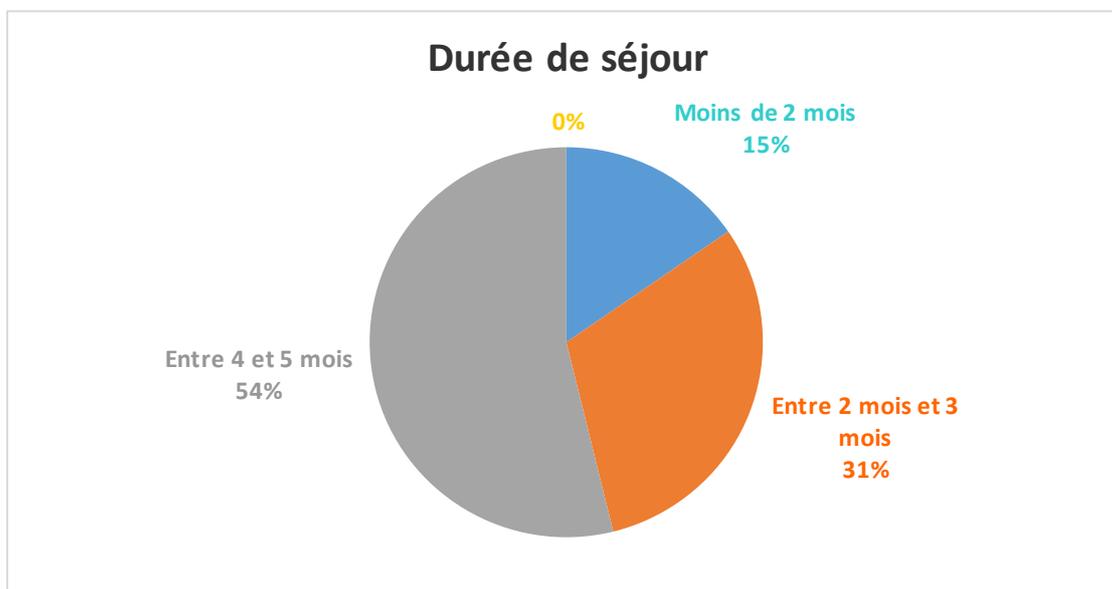
De juin 2015 à décembre, 97 personnes ont été ainsi accueillies. Toutes ont le statut de demandeur d'asile ou de réfugiés statutaires. Elles sont venues en France dans le but d'obtenir la protection internationale. Soudanaises, Erythréennes, Afghanes ...elles ont fui leurs pays d'origine à causes des conflits et des persécutions qui y sévissent.

Ces personnes devraient quitter la Mie de Pain lorsqu'elles ont enregistré leurs demandes d'asile à l'OFPRA. Cependant, en l'absence de places en CADA, une fois leur demande enregistrée, les hébergés restent à la Mie de Pain en attendant une place.

Ainsi, **13 personnes** ont été orientées vers des structures plus adaptées :

- 1 réfugié orienté vers une résidence sociale, à Gaillac (81), via la plateforme DIHAL
- 1 réfugié orienté vers un CHU hivernal, via le SIAO insertion, à Paris
- 11 demandeurs d'asile orienté en CADA sur le territoire national.

Durée moyenne de séjour des personnes réorientées vers des structures adaptées



Enfin, 28 réfugiés ont quitté le Refuge à leur initiative.

L'équipe dédiée aux réfugiés se compose de salariés et de bénévoles.

Le travail de suivi et d'accompagnement social et juridique a été assuré par une coordinatrice juridique assisté d'un agent d'accueil, sous la direction des cadres du refuge.

Une équipe de bénévoles intervient quotidiennement auprès des réfugiés. Quatre bénévoles assurent, cinq fois par semaine, des cours de français. Ces cours sont essentiels pour

l'insertion sociale des personnes accueillies qui ne parlent pas le français à leur arrivée à la Mie de Pain. C'est une aide précieuse dans leurs démarches en France. Les bénévoles s'investissent également auprès des hébergés en leur proposant des activités et des sorties culturelles dans Paris. Ainsi, de nombreux hébergés ont pu participer à des ballades dans les quartiers parisiens et mettre en pratique leurs connaissances de la langue et de la culture française.



Enfin, les paroisses du 13ème arrondissement (Sainte Rosalie, Sainte Anne et Sainte hippolithe) ont marqué un engagement particulier et fort en faveur de l'accueil des réfugiés. De nombreux paroissiens sont venus renforcer les effectifs de bénévoles déjà investis à la Mie de Pain. Ils ont souhaité apporter leur aide et leur soutien. Ils ont notamment organisé des repas conviviaux, lors de la période des fêtes de fin d'année. Ces événements vecteurs de lien social, ont une importance toute particulière pour ces jeunes hommes se sentant souvent très seuls loin de leurs proches.

Le Relais Social

Les missions et objectifs

Le Relais Social est un service d'accueil, d'accompagnement et d'orientation destiné aux personnes sans-abri et à toute personne souhaitant s'inscrire dans une démarche d'insertion.

Les missions principales du service sont :



- L'ouverture d'une domiciliation administrative, permettant d'entreprendre des démarches d'ouverture des droits (Aide médicale d'Etat (AME), Couverture Maladie Universelle (CMU), compte postal),
- L'instruction des demandes du RSA ainsi que le suivi socioprofessionnel de plus de 200 allocataires du RSA,
- L'accompagnement vers l'emploi, grâce à des ateliers de recherche d'emploi et de préparation à l'entretien d'embauche.

La Ville de Paris a renouvelé sa confiance aux œuvres de la mie de pain, en lui confiant pour trois ans le suivi de 300 allocataires du RSA (200 auparavant).

L'équipe

Une **équipe pluridisciplinaire** composée de sept professionnels et d'une dizaine des bénévoles assure le fonctionnement de ce service.

En étroite collaboration les salariés et les bénévoles ont garanti tout au long de l'année, une permanence d'accueil, essentiellement sur les fonctions d'écoute, d'accueil, d'information et d'orientation et de distribution du courrier. Ils ont également assuré une Permanence sur les retraites (montage dossiers retraite), l'accès aux droits sociaux (CPAM) et les questions juridiques. Ainsi, une bénévole avocate spécialisée dans le droits des étrangers et le droit au logement intervient le mardi toute la journée et sur rendez- vous.

Le public

Les usagers s'adressant au Relais Social sont majoritairement des personnes à la rue, des hommes ayant une domiciliation administrative dans notre service ou étant suivis dans le cadre du RSA.

Une partie de cette population se présente sur le conseil d'un travailleur social issu d'une autre association parisienne, ou après avoir identifié notre adresse sur le « Guide Solidarité Paris ». Néanmoins, la recherche d'une domiciliation reste la porte d'entrée privilégiée.

Les services

L'instruction et le suivi de personnes allocataires du RSA



© Sylvain LESER

En 2015, le service RSA a assuré le suivi socioprofessionnel de **307 allocataires**.

162 actions ont permis l'accès aux droits : CAF, CMU, CMU C, AME, retraite, orientation MDPH. **38** aides financières ont été accordées, **64** accompagnements professionnels (recherche formations et offres d'emploi, rédaction CV etc.) réalisés, **685** courriers envoyés (pour la plupart des convocations/ entretiens), **838** entretiens (physiques, via des mails, ou tel) réalisés par les travailleurs sociaux et **935** demandes de logement ont été faites. 64 personnes ont été orientées vers un service de santé.

La domiciliation

Orientés vers nous par la Permanence sociale d'accueil Bastille, les mairies, les Espaces solidarités insertions et les hôpitaux **625** personnes ont été domiciliées à la Mie de Pain en 2015 dont 180 nouvelles, ce qui représente **1900** personnes reçues au cours de l'année rien que pour l'activité courrier.

La consultation psychologique

En 2015, 23 personnes ont été reçues par la psychologue du Relais social dont 9 femmes et 14 hommes. 9 personnes ont été suivies régulièrement, pour du soutien ou un suivi thérapeutique (rendez-vous hebdomadaires ou mensuels).

L'Insertion par l'Activité Economique

Missions et objectifs

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un secteur d'activité et une pratique apparus dans les années 70 consistant à **embaucher des personnes très éloignées de l'emploi afin de les remettre au travail**. C'est l'une des composantes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Elle est reconnue par le code du travail.

Services

Dans le cadre de son action d'insertion par l'activité économique, La Mie de Pain propose depuis 2002 un **chantier d'insertion remobilisant**, depuis 2013 un **chantier d'insertion qualifiant** et, depuis 2014, le **dispositif « Premières Heures »**.

Chantier d'insertion qualifiant Formation d'une année en alternance, préparant aux métiers de la restauration. Obtention du titre d'agent de restauration.		Promotion de 28 personnes par an Premier chantier d'insertion de ce type en France grâce à un partenariat avec le GRETA*. Intégration d'un secteur présentant de réelles opportunités de recrutements : l'hôtellerie-restauration.
Chantier d'insertion remobilisant S'adresse à des personnes très éloignées de l'emploi, embauchées à durée déterminée pour 24 mois maximum et effectuant 26h de travail hebdomadaires dans les métiers de l'entretien.		34 personnes Un accompagnement global et individualisé respectant toutes les étapes de l'insertion : accueil, stabilisation, formation, retour à l'emploi.

Le chantier d'insertion remobilisant d'agents de service

Les services du chantier remobilisant nettoyage interviennent dans toutes les structures de l'association.

Le parcours proposé est adapté aux difficultés sociales et professionnelles de chaque personne. Ainsi, chaque parcours est modulable. Il peut être prolongé, modifié ou tout simplement stoppé en fonction de l'évolution des personnes et de leurs souhaits.

En 2015, l'Atelier et chantier d'insertion remobilisant, qui fonctionne à entrée et sortie permanente, a accompagné ou accompagne

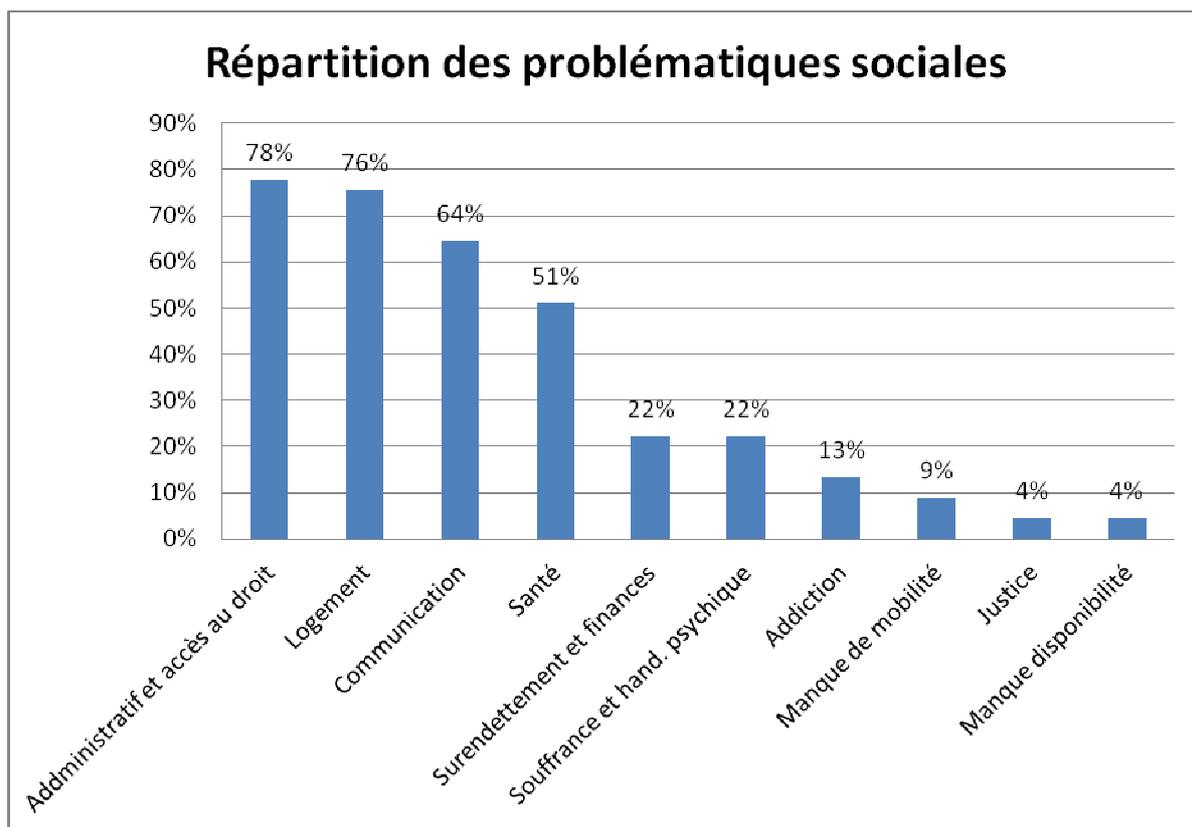


© Sébastien BARCALLA

encore 45 salariés en insertion : 15 femmes (33 %) et 30 hommes 67 %). 12 d'entre-elles ont terminé leur contrat en 2015 et 33 ont poursuivi leur accompagnement en 2016. La durée moyenne d'un parcours est de 20 mois.

Ces personnes étaient toutes domiciliées à Paris à leur entrée dont (14 personnes domiciliées dans le 13ème arrondissement. Toutes avaient une situation économique précaire puisque 71 % percevaient le RSA, 9 % d'entre elles ? (ASS et ATA) et 20% étaient sans ressources..

Les difficultés sociales rencontrées par les 45 salariés de ce chantier sont multiples et parfois cumulées. Ainsi, il est identifié 10 problèmes distincts répartis de la manière suivante :



Les difficultés les plus fréquemment rencontrées sont en lien avec l'accès au droit pour 78%, au logement pour 76%, à la communication pour 64%, ainsi qu'à la santé pour 51%. Près de 50% de ces difficultés nécessitent des accompagnements à « long terme ».

Les salariés ont bénéficié d'un accompagnement social de 216 heures par de problèmes résolus ou en cours de résolution qui se traduit par 64 % (12% de problèmes résolus et 52% de problèmes en cours de résolution).

Il bénéficie également d'un accompagnement professionnel associant la formation et techniques de recherche d'emploi.

Les formations portent sur :

1. Français langue étrangère - Cours collectif,
2. Initiation nettoyage,

3. Perfectionnement nettoyage,
4. Qualification nettoyage,
5. Parcours individualisé.

En 2015, **1 387 heures de formation** ont été dispensées et **211 heures** d'accompagnement professionnel..

Au cours de l'année, **12 personnes** ont quitté le chantier dont : 2 personnes sont sortis vers l'emploi, l'une en CDI, l'autre en CAE, 1 personne est sortie dans le cadre d'une formation et 5 personnes sont actuellement à la recherche d'un emploi. 3 d'entre elles sont suivies afin de finaliser leur projet d'insertion.

4 personnes ont abandonné, dont 2 pour raisons de santé et 1 pour raison familiale.

Le chantier d'insertion « d'agent de restauration » au sein du restaurant du Refuge

En septembre 2014, 28 personnes ont été embauchées (9 femmes et 19 hommes) pour une année de formation en alternance (formation théorique assuré par le GRETA) et préparent le diplôme d'agent de restauration dont l'examen s'est passé en juin 2015.

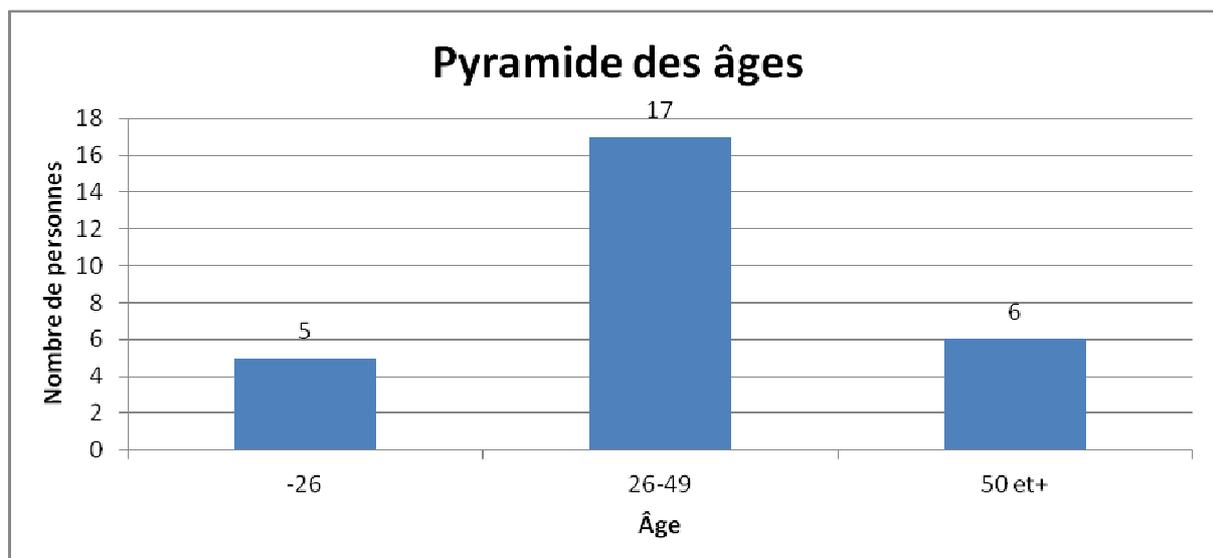
A leur entrée, 20 personnes percevaient le RSA, l'une une allocation adulte handicapée et 7 autres sans ressources.



Le niveau scolaire de ces personnes était, pour 92%, inférieur au CAP/BEP. Les personnes qui ont intégré ce chantier sortaient d'une période d'inactivité supérieure à 1 année pour 71% d'entre elles.

Ces personnes étaient domiciliées à Paris à leur entrée, dont 1 personne dans le 13^{ème} arrondissement.

La moyenne d'âge était de 38 ans. La plus jeune était âgée de 19 ans, la plus âgée 62 ans.



Au cours de leur année « scolaire », puisqu'ils débutent en octobre pour terminer fin septembre, chaque salarié en insertion a suivi un plan de formation théorique de **310 heures** assuré par le GRETA et **3 360 heures** de formation pratique assurées par la Mie de Pain.

L'accompagnement vers l'emploi, au sein du chantier qualifiant, est rigoureusement cadré. Ainsi, chaque salarié a suivi **74 heures** d'accompagnement vers l'emploi sous forme collective ou individuelle.

Sur les 28 personnes embauchées sur le chantier restauration, 5 ont abandonné mais **23 se sont présentés à l'examen et, 23 ont réussi !**



Le dispositif « Premières Heures »

Au cours l'année 2015, le dispositif « Premières Heures » a été mis en place. Il a accueilli 10 personnes qui ont intégré les équipes d'agents de nettoyage.

Salariés et bénévoles

L'équipe permanente était composée en 2015 de 9,65 représentant équivalents temps plein :

- 1 directeur de pôle (1 ETP)
- 1 assistante de direction (1 ETP)
- 2 conseillères en insertion sociale et professionnelle (2 ETP)
- 5 encadrants techniques (4,5 ETP)
- 1 psychologue 5 heures par semaine.



Partenaires et conventions

L'accompagnement des salariés en insertion s'appuie sur un partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs de l'insertion du territoire.

A ces partenariats institutionnels sont venus s'ajouter, pour le chantier qualifiant de restauration, deux partenaires : Gérard Cagna, chef étoilé à la retraite qui apporte tant son savoir que son soutien aux salariés en insertion et aux salariés de l'association ; la délégation Ile de France du Restau'Co avec laquelle l'association a signé une convention en novembre 2015. Ce réseau qui anime la restauration collective en gestion directe, valorise ses métiers et s'engage pour l'amélioration de ses pratiques. Ainsi, les salariés du chantier qualifiant vont-ils pouvoir réaliser de stages en entreprises et se confronter à la vie en entreprise.



Evénements marquants

100 % de réussite à l'examen d'agent polyvalent de restauration devait se fêter... C'est pourquoi nous avons participé à la fête de la gastronomie et organiser la première fête de ce type au sein d'un centre d'hébergement d'urgence,

Ce sont les salariés du chantier qualifiant qui ont réalisé cette fête. Soutenus par Gérard Cagna et les salariés de l'association ils ont imaginé et préparé un repas qui a été servi par les bénévoles de Natixis, notre partenaire de toujours, à 386 personnes !



Ce fut une belle fête où salariés, bénévoles, partenaires, hébergés, adhérents, chefs étoilés ... ont échangé, dégusté, ri et ... pleuré d'émotion. Nous étions fiers et heureux de leur, de notre, réussite.

La Villa de l'Aube

La Villa de l'Aube comprend 41 studios, dont 4 pour couples sans enfant, et des lieux collectifs : une cuisine/salle à manger, une salle de télévision/bibliothèque/salle de réunion, une salle informatique équipée d'Internet, une terrasse et un patio.

Missions de la Villa de l'Aube

Accueillir des personnes particulièrement isolées, ayant connu une période d'errance et les accompagner dans la reconquête de leurs droits et de leur liberté à décider pour elles-mêmes.

Mettre en œuvre tous les outils et dispositifs favorisant leur insertion, leur accès à l'autonomie y compris, les accompagner positivement à leur sortie. 45 personnes résident à la Villa.



Publics accueillis

Les 45 personnes résidant à la villa au 31 décembre 2015, pouvaient être réparties en deux groupes distincts présentant des difficultés très proches mais des situations différentes :

- **30 personnes isolées, de 40 à 60 ans, femmes et hommes, en situation de grande exclusion, étaient accueillies sans limite de temps en Maison Relais.** Celle-ci doit leur permettre une réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté. Elles sont hébergées et accompagnées pour leur insertion définitive ou une orientation vers une structure spécifique adaptée.
- **15 personnes, de 26 à 39 ans, seules ou en couple, sans enfant, étaient reçues en Résidence Sociale pour une période d'un an, renouvelable une fois.** Le but étant d'offrir à ces personnes à revenu limité, qui rencontrent des difficultés d'accès au logement ordinaire pour des raisons économiques mais aussi sociales, une solution de logement meublé. Un accompagnement social peut s'avérer nécessaire.

Fonctionnement de la structure

L'accompagnement social des personnes fonctionne six jours sur sept de 9h30 à 21h30.

Les salariés et les bénévoles

La gestion opérationnelle de l'établissement, l'accompagnement des résidents, l'admission, l'ouverture et le maintien des droits, le suivi sanitaire, la recherche d'emploi, l'animation de la vie collective de la maison sont assurés par une directrice et deux travailleuses sociales et une psychologue.

Deux personnes en contrat aidé (CAE) assurent, l'une, un poste d'accueil et de secrétariat et l'autre un poste d'agent de service et de petite maintenance. Cette dernière est partagée avec le Foyer des jeunes travailleurs.

L'équipe salariée est soutenue par 19 bénévoles, encadrés par une responsable bénévole. Ils soutiennent l'organisation de la vie quotidienne dans la maison et participent aux animations socio-éducatives, festives, culturelles. Ils apportent leur énergie, leurs idées, leur implication. Leur présence, créatrice de lien, est très positive au sein de la Villa.

Les repas

Quatre repas par semaine ont été préparés et servis dans la salle à manger, pour une participation financière de 3€ par résident par repas. En 2015, **814 repas** (hors repas exceptionnels) **ont ainsi été servis, préparés et consommés** dans la salle à manger entre résidents, bénévoles et salariés.

La participation à l'économie domestique

Dans un souci éducatif de réapprentissage de la vie en collectivité, le projet social de la Villa de l'Aube prévoit de faire participer les résidents à l'économie domestique, pour un montant correspondant à deux heures par semaine au tarif du SMIC en vigueur. Ils peuvent se libérer du règlement de cette somme en effectuant une prestation effective de deux heures hebdomadaires.

Les résidents assurent ainsi le ménage, le jardinage, la lessive, les déménagements, la gestion des stocks, les petites tâches administratives, les échanges de savoirs, la préparation des repas collectifs. Un planning est réalisé suivant les compétences et les disponibilités de chacun. En 2015, 25 résidents sur les 45 ont fait le choix d'une prestation effective et hebdomadaire et 14 de façon plus aléatoire et ponctuelle. Le nombre de résidents souffrant de troubles sanitaires importants et ne pouvant pas effectuer leurs heures de participation à la vie collective est en constante augmentation. Un total de 2 587 heures a été effectué.

Les financements

- **Les résidents versent une redevance.** La redevance mensuelle pour un studio individuel meublé et complètement équipé est de 512 € charges comprises. Les résidents perçoivent l'Aide Personnalisée au Logement (APL) attribuée par la CAF qui s'élève à 409 €. Certains, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), perçoivent également une aide complémentaire d'un montant de 17 € en moyenne de la Ville de Paris. A titre indicatif, le reste à charge mensuel pour les personnes bénéficiant des minima sociaux est d'environ 86 €.

L'aide complémentaire d'un montant de 17 € de la Ville de Paris qui était attribuée à plusieurs résidents bénéficiaires du RSA est peu à peu remplacée par une nouvelle aide de 84 €. Aujourd'hui 5 résidents en bénéficient et ont un reste à charge d'environ 20 € par mois.

Ce nouveau mode d'attribution des aides au logement génère de grandes disparités dans le reste à charge à revenus équivalents et suscite des interrogations et difficultés pour accompagner les résidents vers la sortie en logement de droit commun.

- **La participation de la DRHIL** à la prise en charge des 30 personnes accueillies en «Maison Relais» de 16 € par jour et par personne.
- **Une subvention forfaitaire annuelle** au titre de l'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS) est versée annuellement par l'Etat pour la Résidence Sociale.

L'accompagnement social des résidents

La vie collective

Les activités, basées avant tout sur la convivialité et le partage, permettent à la fois de faciliter le lien entre les acteurs de la Villa de l'Aube et de créer une dynamique importante dans le projet de réinsertion de nos résidents. Elles sont coordonnées par les professionnels mais les résidents et l'équipe de bénévoles en sont les acteurs privilégiés.



© Le Parfait

Cette année encore les animations ont été nombreuses :

- **Le projet Théâtre « Mix cité »** lancé en 2014 par une stagiaire a été mené à son terme. Au final, se sont 7 résidents qui ont participé aux ateliers durant presque une année entière. Ils ont donné 2 représentations (une en interne au FJT et une en externe au théâtre) ainsi qu'une vidéo qu'ils ont partagée avec le collectif en fin d'année.

Ce projet, qui avait pour but de monter une troupe mixte (intergénérationnelle, interculturelle et interinstitutionnelle) pour travailler des scénettes de théâtre forum sur les discriminations, a permis plus largement d'aborder avec les résidents, le « vivre ensemble » et « l'image de soi ».

- **L'espace santé** créé en 2014 au 1^{er} étage de la Pension de Famille, a été inauguré le 19 février 2015. Il a pour objectif de permettre une éducation à la santé des résidents du FJT et de la Pension. Il remplit aujourd'hui pleinement sa mission.

Neuf actions ont été co-animées par les équipes salariées du FJT et de la Pension de Famille et par des partenaires santé, sur des thèmes aussi divers que la vaccination, les MST, les addictions, la CPAM, journée de la femme, les violences conjugales,... Ce sont 159 résidents qui ont pu bénéficier de ses interventions.

Tous les mardi soir des cours de Capoeira sont également mis en place dans la salle collective du FJT.

- Pots d'accueil des nouveaux, repas à thème, anniversaires, sorties collectives... Nous mutualisons maintenant la plupart de nos activités avec le Foyer de Jeunes Travailleurs. Ainsi nous avons été ensemble au restaurant plusieurs fois. Une fois grâce à l'association « Tous à table » nous sommes allés au restaurant éphémère de Paris Plage, une autre fois chez « Canteen Bus » dans le 13^{ème} grâce à un don de chèques restaurant des salariés du groupe AXA.

Un zoom sur l'accompagnement social des résidents

Une remise en ordre administrative est effectuée régulièrement avec les usagers. Ce point est souvent nécessaire pour poursuivre les démarches, notamment les demandes de logement dans le cadre des accords collectifs : 9 pour l'année 2015 (3 ont été refusées). Ainsi sont facilités l'accès à de nouveaux droits ou à des renouvellements de droits (CMU, RSA, aide juridique,..)

Les résidents présentent des difficultés à gérer leur budget, ce qui aboutit à des situations d'endettement. Les Travailleurs Sociaux réalisent des évaluations et un travail d'éducation budgétaire. Sept personnes ont bénéficié d'une aide éducative budgétaire sur l'année 2015 et 19 ont bénéficié d'aides financières diverses (CASVP, FSL accès et Maintien, CAF, ...).

Pour les nouveaux arrivants, un accompagnement à la vie en logement est effectué de manière spécifique, Nous abordons le thème du « savoir habiter », l'appropriation des lieux.

Nous avons effectué 3 accompagnements vers le logement autonome. Nous continuons à voir régulièrement ces 3 personnes qui vivent maintenant chez elles (1 à 2 fois par mois).

Les régulières réunions de synthèse et de coordination avec nos partenaires institutionnels permettent d'échanger sur les résidents qui ont des suivis multiples (RSA, CMP,...) et de coordonner nos actions.

Deux demandes d'allocations adultes handicapées ont été effectuées, 2 personnes ont été orientées vers des structures spécialisées dans les addictions, 2 demandes de Mesure d'accompagnement social personnalisé et une demande de tutelle (qui n'a pas abouti) ont été entreprises, 2 accompagnements dans le cadre du soutien à la parentalité ont été réalisés.

Nous avons accueillis en Aout un nouveau **psychologue**. Il a mené 35 entretiens individuels avec 9 résidents.

Le bilan social

Cette année nous avons accueillis **52 résidents**.

- **7 personnes ont quitté la villa** : 3 en logement autonome, 1 est parti vivre en couple, 1 est parti sans laissé d'adresse et 2 sont malheureusement décédés.
- **7 personnes sont entrées** : 6 via le SIAO (dont 3 sur le contingent préfectoral) et 1 en direct.



Notre taux d'occupation a été de 99.8% (100% sur les studios couple et 99,3% sur les studios individuels).

La boutique solidaire



© Xavier LESAGE

En 2015, nous avons accueilli 45 résidents de la Villa de l'Aube et du Foyer de Jeunes Travailleurs (278 passages) pour un montant total de 826 €.

Un partenariat avec les magasins **SIMPLY MARKET** (Paris Tolbiac) et **AUCHAN** (Issy-les-Moulineaux) nous a permis d'offrir 3 fois par semaine aux résidents de la Villa de l'Aube et du Foyer de Jeunes Travailleurs, un complément de produits frais. Nous collectons des produits à date de péremption proche (fruits, légumes, yaourts, jambon...). Les produits qui ne sont pas distribués aux résidents sont donnés à l'association Saint Vincent de Paul.

Ces produits nous ont également servis à préparer les repas collectifs des deux structures, nous permettant de réaliser des dîners de qualité, équilibrés et moins onéreux.

Grâce à **SIMPLY MARKET** nous avons distribué 934 sacs d'une valeur marchande moyenne de 10.71 € à 83 personnes ; grâce **AUCHAN** nous avons distribué 1 124 sacs de fruits et légumes (785 à La Villa de l'Aube et 439 au Foyer de Jeunes Travailleurs). La valeur marchande moyenne d'un sac est de 11.63 €.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert »

Missions et objectifs

Créé en 1969, le FJT est un bâtiment de 7 étages jouxtant l'église Sainte-Anne situé aux environs du quartier de la Butte aux Cailles. Les transports en commun, les commerces et beaucoup d'équipements publics sont accessibles et à proximité. Il est animé par **une équipe de professionnels dédiés à la vie socio-éducative des jeunes résidents.**



© Sylvain LESER

Ces derniers sont âgés de 18 à 25 ans et bénéficient d'un suivi social personnalisé et d'apprentissage à la vie collective. Ils ont l'opportunité de vivre une expérience culturelle, citoyenne et solidaire riche pour trouver une place d'adulte épanouie au sein de la société.

Le FJT est engagé par un contrat triennal (2013-2015) avec la CAF de Paris.

Institutions réservataires:

- Préfecture DRIHL : 34 places
- Ville de Paris : 16 places
- Région Ile-de-France : 11 places
- Solendi 1% logement FJT : 25 places
- Solendi Maison Relais : 12 places
- La Mie de Pain : 16 places

Fonctionnement de la structure

Le FJT dispose de **114 lits répartis en 107 chambres** (100 individuelles dont 8 adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite et 7 doubles). Des durées de séjour varient de trois mois à deux ans, avec une **durée moyenne de séjour de 12 mois**. Le FJT est ouvert 24h/24 et 365 jours par an.



© Sylvain LESER

Le financement du fonctionnement est assuré :

- **à 50% par la redevance** des résidents,
- **à 14 % par des subventions** telles que la prestation de service de la CAF de Paris, l'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS) de la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS), du Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP) de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) qui participent au financement des salaires des 3 animateurs diplômés, et de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris.

L'organisation du FJT



L'équipe socioéducative a été réorganisée pour plus d'efficacité dans l'accompagnement des jeunes résidents : accompagnement individuel, actions collectives et conduite de projets, implication plus active aux réunions techniques, synthèse, logement, groupes de travail, mutualisation des pratiques.

Le suivi des 114 résidents du FJT est réparti entre 2 travailleurs sociaux (animateurs socioéducatifs) qui sont référents des jeunes résidents veillant à leurs démarches en fonction des objectifs fixés au moment de la signature de leur contrat de séjour. L'accompagnement des résidents du FJT se traduit par un suivi adapté des jeunes en fonction de leur niveau d'autonomie et des difficultés d'insertion rencontrées durant leur séjour.

La gestion des engagements avec les réservataires sont répartis entre les référents: Solendi, Préfecture (DRHIL), Ville de Paris, Région Ile de France. Ils sont également pilotes de projets spécifiques autour de la problématique des jeunes du FJT : le logement des jeunes, les projets de mobilités internationales, la santé bien être, l'emploi.

Le troisième membre de l'équipe socioéducative consacre la majeure partie de son temps de travail à la gestion de la vie collective et culturelle du FJT, l'accès à la culture, la citoyenneté, le sport et les loisirs. Elle apporte un soutien ponctuel aux référents dans le suivi individualisé des résidents mais son rôle essentiel consiste à développer et piloter des projets collectifs avec les résidents dont le conseil de vie social (CVS) du FJT.

L'équipe FJT a bénéficié d'une formation de son équipe d'accueil (avec le centre de formation BUC Ressources) et des travailleurs sociaux par l'analyse de pratiques (avec un éducateur spécialisé expérimenté) durant toute l'année 2015 lui permettant de renforcer ses compétences professionnelles en matière d'accompagnement des jeunes.

L'insertion professionnelle des jeunes dans le cadre du FJT

Les actions développées autour de l'emploi sont destinés à engager les jeunes dans une démarche citoyenne et solidaire. Cela consiste à encourager les jeunes les plus fragiles, en manque de confiance à se redynamiser par des petites missions ou à participer à des événements solidaires (collecte de denrée alimentaire, initiatives pour le plus démunis, échange, rencontre intergénérationnel...). Les jeunes prennent ainsi conscience de leur ressources, de leur potentiel ce les valorise. Ils deviennent acteur de leur insertion et adhèrent plus facilement aux actions emplois que nous proposons avec les partenaires (Mission Locale, Maison de l'Emploi, Ville de Paris, acteurs associatifs, bénévoles...). L'équipe socioéducative du FJT va s'appuyer sur les partenaires historiques et poursuivre le développement du travail de réseau autour de difficultés rencontrées dans l'accompagnement des jeunes

Évènements : pots d'accueil, soirées à thème, fêtes annuelles, café philo

Nombre de jeunes moyens : 25

Sorties culturelles :

Musées (Louvre, Palais de Tokyo, petit palais), monuments (Versailles, Notre-Dame, Arc de Triomphe, quartiers (île de la cité, République, Montmartre)

Nombre de jeunes moyens : 10

Initiations artistiques : peinture, théâtre, photo

Nombre de jeunes moyens : 7

Bilan quantitatif des actions :

40 repas collectifs

20 sorties

6 pots d'accueil

10 cafés philo

:

psychosociaux, surendettement, emplois précaires. La mutualisation des pratiques professionnelles entre le foyer de jeunes travailleurs et la Pension de Famille de l'association permet d'apporter des solutions parfois plus efficaces dans l'accompagnement social et professionnel des publics en manque d'autonomie.

Les résidents du FJT avec d'autres jeunes ont effectué une journée symbolique de petits travaux solidaires : réaménagement de la salle collective et du jardin du FJT, rangement de la boutique solidaire de la pension famille, et d'autres espaces communs. Ces temps d'action **solidaire intitulé " Tu donnes, tu reçois "** leur a offert l'opportunité de gagner des places pour un concert au Zénith en 2015 avec des stars de renom qui ont célébré avec eux leur engagement solidaire. Cette action est en partenariat avec une association, **Orange Rockcorps**, qui à l'expérience d'encadrement de ce type d'événement.

Actions de l'Espace Santé FJT / Pension de Famille

L'année 2015 a permis l'ouverture d'un **espace commun FJT - Pension de Famille dédié au Bien Etre et à la santé**. Les professionnels des deux structures ont mis en place un projet permettant de réaliser des actions de prévention et sensibilisations pour les usagers des deux structures en synergie étroite avec les partenaires spécialisés tout au long de l'année. Des actions autour de l'accès aux droits, de l'hygiène et du bien être ont permis d'apporter un mieux être adapté aux usagers des deux structures.

Des actions en faveur de la santé et du mieux être des usagers ont été réalisées durant toute l'année 2015. Ces initiatives ont permis de remobiliser les personnes les plus désocialisées en valorisant leur capacités afin de leur donner l'envie de s'en sortir et leur permettre de se faire une place dans la société. Des activités collectives créatives qui avaient pour objectif de permettre notamment aux jeunes les plus fragilisées de reprendre confiance en vue de mieux se projeter et renforcer leur chance de démarche d'insertion sociale et professionnelle.

LES ACTIONS DE L'ESPACE SANTE

• **Découverte de l'espace Santé**

Objectif : faire découvrir l'espace Santé aux différents résidents, expliquer la déclinaison des actions de sensibilisation santé en lien avec des associations extérieures programmées en leur faveur pour l'année 2015

Nombre de participants : 30 résidents

• **Action de prévention santé en partenariat avec la CPAM**

L'action avait pour objectif une meilleure compréhension du système de la sécurité sociale, d'informer nos résidents sur leurs ouvertures de droits, la couverture sociale, les arrêts de travail, les bilans de santé.

Description de l'action : Information et échanges entre les participants et les intervenants de la CPAM, jeux de rôle et permanence individuelle

Nombre de participants : 20 résidents

• **Action de prévention en partenariat avec le Planning Familial de l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière**

Déroulé de l'action : Groupe de parole à destination des femmes sur les relations amoureuses, sensibilisation sur les moyens de contraception, les problématiques de violences conjugales

Nombre de participants : 20 résidents

• **Action de mobilisation autour de la Journée de la Femme (14 Mars)**

Description de l'action (Réservée aux résidentes): sorties restaurant, participation à une Exposition intitulée la « Fashion Mix », afin de célébrer la journée de la femme de manière conviviale.

Nombre de participants : 12 résidents

• **Journée d'action de rappel des vaccinations** en partenariat avec le Centre de Vaccination ; Le Centre de Vaccination est venu à l'Espace Santé afin de procéder à un rattrapage vaccinal, de permettre aux résidents de mettre à jour leur carnet de vaccination.
Nombre de participants : 30 résidents

• **Journée de sensibilisation autour des conduites à risques et MST en partenariat avec Solidarité SIDA**

Déroulé : deux actions ont été organisées par Solidarité sida afin de sensibiliser les résidents sur le VIH, les IST (...) par la mise en place d'un stand d'information et de Quizz. Puis une deuxième action s'est déroulée avec une soirée « Zapping », les intervenants ont projeté des spots de prévention réalisés entre autre par l'INPES afin d'aborder des sujets tels que la contraception, le dépistage du VIH/SIDA et les conduites à risques.

Nombre de participants : 20 résidents

• **Débat autour des différentes dépendances, addictions prévention sur les conduites à risques en partenariat avec l'association EMERGENCE**

Nombre de participants : 10 résidents

• **Mise place d'une Permanence de l'association PHARE (Psychologie)** afin de permettre au public jeune de mieux connaître et repérer cette association qui propose un accompagnement psychosocial pour les personnes confrontés à des moments de fragilité psychologique.

Nombre de participants : 10 résidents

• **Organisation d'une soirée débat autour des rapports Femmes / Hommes et les formes de violences**

Déroulé : mise place d'une soirée dédiée aux hommes sur cette problématique, puis un temps réservé aux femmes afin de libérer la parole et provoquer le débat, des échanges, et de la sensibilisation autour de cette thématique par le biais de petits films de prévention.

Nombre de participants : 10 résidents

• **Organisation d'une action physique et sportive hebdomadaire de CAPOEIRA au sein de la salle collective du FJT.**

Ouvert à tous les usagers du FJT et Pension de Famille

Conclusion :

Ces actions favorables à la socialisation des jeunes ont permis au cours de l'année 2015 une fréquentation totale de 700 participants. Les jeunes se sont peu à peu émancipés de leur routine quotidienne (Métro-boulot-dodo). Ils se sont ouverts à « l'extérieur » en se montrant acteurs des projets ou initiateurs d'activités. La majorité de ces actions ont pu s'effectuer dans un mélange intergénérationnel grâce aux mutualisations entre les usagers du FJT et ceux de la pension de famille.

DOUBLE PERSPECTIVES 2015 : LE PROJET DE « CAFE SOLIDAIRE » ET LE DEPLOIEMENT DES ACTIONS AUTOUR DU PROJET ASSOCIATIF GLOBAL DE LA MIE DE PAIN

I - Le projet café (KFé) solidaire : une nouvelle dynamique pour la vie collective du FJT

Les professionnels du FJT vont mettre en œuvre un nouveau projet intitulé « KFé » (café). Le projet KFé ouvrira de nouvelles perspectives de pratiques professionnelles innovantes au sein du FJT avec l'implication des jeunes, des usagers mie de pain plus acteurs citoyens, solidaires dans le lien intergénérationnel, les professionnels, bénévoles, les riverains. L'espace collective deviendra un lieu convivial d'échange de savoir, de brassage et mixité culturelle et sociale valorisant le capital jeune.

Ainsi différentes actions seront réalisés sous la déclinaison, du concept de « KFé solidaire » (Café solidaire) au sein du FJT Paulin Enfert :

- le café philo, un projet déjà éprouvé avec 10 ans de succès, concluant, et prometteur dans sa réalisation,
- le café numérique, grâce au transfert de compétences d'une association qui lutte contre la fracture numérique par des projets innovants basés sur le lien social par le numérique,
- le café contes pour la transmission, l'expression orale,
- café musical,
- le café création, droit de se poser et de « ne rien faire » après une journée de travail et laisser libre cours a son imagination, aux expressions,
- café « job dating »,
- café santé et bien être,
- café citoyen : lieu d'apprentissage de la citoyenneté,
- café musical, théâtre, slam, rires, théâtre forum, culturel (peinture...),

Le public sera élargi progressivement :

- FJT / Pension de famille
- Usagers Mie de Pain
- Riverain

Du numérique solidaire

La mise en place du café numérique solidaire qui sera partagé avec les usagers de la pension de famille puis après quelques « rodages », l'ouverture « à l'extérieur » (aux riverains).

Les projets de mobilité internationale

La participation du FJT à la préparation d'un séminaire de rencontre entre professionnels porteurs de projets sur les échanges franco allemand pour novembre 2015. La préparation des prochains projets d'échange franco-allemand pour 2016.

Les journées de solidarité entreprise et le parrainage des jeunes dans et vers l'emploi

Le FJT poursuivra ses innovations en matière d'accompagnement des jeunes vers l'emploi avec la mise en œuvre de projets avec des entreprises de jeunes en partenariat avec l'association Unis ou en direct : actions de préparation et de conseils à la recherche d'emploi et recrutement de bénévoles de compétences issus des entreprises pour **du parrainage des jeunes dans et vers l'emploi**.

2 - Le déploiement du projet associatif global

L'équipe du FJT s'est impliquée autour des groupes de travail qui ont permis la finalisation et la validation du nouveau projet associatif des Œuvres de la Mie de Pain. Cet engagement a permis la définition d'un axe stratégique de travail autour du logement adapté dans le cadre du déploiement du projet associatif global. Le FJT pourrait contribuer à l'insertion de ses usagers à l'insertion de ses usagers à travers les objectifs suivants :

- **Développer l'accompagnement des résidents** dans leur nouveau logement après leur séjour au sein des Œuvres de la Mie de Pain, et garantir ainsi leur stabilisation sociale et professionnelle.
- **Poursuivre notre mission d'accueil des jeunes les plus fragiles** par le développement du travail partenarial auprès d'institutions telles que l'Aide Sociale à l'Enfance ou les Missions Locales.
- **Adapter l'accompagnement des résidents en recherche d'emploi** en favorisant l'accès au service Emploi des Œuvres de la Mie de Pain et en développant les partenariats avec les structures de l'Insertion par l'Activité Economique.
- **Remobiliser les personnes les plus désocialisées** en valorisant leur capacités afin de leur donner l'envie de s'en sortir et leur permettre de se faire une place dans la société. Proposer des activités collectives créatives qui permettent notamment à la personne fragilisée de recouvrer une certaine estime d'elle-même.

Par ailleurs, il apparaît que le groupe de travail FJT/ Pension de Famille a la volonté d'affirmer son savoir faire en matière d'accompagnement des usagers. C'est un collectif (salariés, bénévoles) qui a déjà su réaliser des actions par structures ou dans le cadre de mutualisation avec des résultats probants qui motivent à s'engager et à développer des projets plus ambitieux et plus innovants dans le cadre du déploiement du projet associatif :

- améliorer la **communication** écrite et faire trace (formaliser, transmettre, et valoriser les pratiques et les expériences autour des années d'action menées à la Mie de Pain),
- **développer l'accompagnement** dans le nouveau logement (après le séjour)
Les jeunes « reviennent car on a fait les choses bien ». Le cordon n'est pas forcément coupé comment poursuivre « l'accompagnement quand les choses ne sont pas terminées dans le processus de socialisation »,
- poursuivre, **diversifier**, développer **l'accueil** des jeunes,

- **adapter** l'accompagnement **emploi**

Les jeunes « reviennent car on a fait les choses bien ». Le cordon n'est pas forcément coupé comment poursuivre « l'accompagnement quand les choses ne sont pas terminé dans le processus de socialisation »,

- poursuivre, **diversifier**, développer l'**accueil** des jeunes.

A travers le déploiement du projet association global le FJT a pour ambition de réaliser un objectif stratégique autour du logement adapté à court (3 ans), moyen (6 ans) et long terme (10 ans) : poursuivre notre mission d'accueil des jeunes les plus fragiles par le développement du travail partenarial auprès d'institutions telles que l'Aide Sociale à l'Enfance, les Missions Locales ou d'associations spécialisés dans la prévention des mineurs en danger. Ces actions pourraient se concrétiser par :

- une proposition de **partenariat conjoint basée sur des conventionnements** avec des associations sur le suivi des jeunes ASE pour un accompagnement plus efficient en vue de réaliser leurs objectifs d'insertion par un emploi durable et un logement autonome (proposer un tarif plus conséquent),
- **une demande d'agrément** pour l'accompagnement des jeunes ASE pris en charge mineur ou jeunes majeurs, **accompagnement de suivis ASE dans le diffus**. Trouver un ou des logements partagés pour les loger et les accompagner dans leur vie quotidienne avec des équipes d'éducateurs plus mobiles,
- **la création d'une MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social)** pour accueillir des enfants, adolescents relevant de mesures administratives : AP : accueil provisoire,
- **accompagner, signaler des jeunes susceptibles d'être en danger pour une mesure ASE** : aller à la rencontre des jeunes mineurs étrangers, les accueillir, préparer un dossier pour solliciter le juge des enfants. Orienter vers d'autres les associations qui travaillent avec l'Aide Sociale à l'Enfance pour les prendre en charge et les héberger aider les mineurs étrangers dans leurs démarches. Un partenariat pourrait être envisagé et proposé avec des associations de terrain tel qu'Urgences Jeunes,
- **disposer d'un local** pour l'accueil des mineurs durant la journée certains jours de la semaine.

2015, LE BENEVOLAT AU FJT SE DEVELOPPE

Le bénévolat au FJT s'est redéveloppé entre fin 2015 et début 2016. Les interventions sont variées :

- aide aux devoirs et préparation à des concours ou tests de formation liés à des objectifs d'insertion professionnelle,
- rédaction de courrier et préparation de documents administratifs liés aux démarches d'insertion,
- préparation au examen de français oral, d'anglais.

Les interventions des bénévoles sont « sur mesure » à la demande des référents pour soutenir l'effort d'insertion des jeunes par des bénévoles spécialisés. Presque tous les jours de la

semaine des bénévoles spécialisés interviennent auprès des jeunes qui le souhaitent après leurs activités professionnelles journalières.

Le responsable bénévole intervenant deux jours par semaine toute l'année depuis 2012 a permis de définir progressivement le profil type d'un bénévolat adapté à la demande des jeunes en insertion.

Les demandes émanent essentiellement des jeunes de bas niveau de qualification. Ceux en recherche d'emploi, en redéfinition de projet ou souhaitant une redynamisation. Depuis peu le bénévolat s'étend à des activités liées à la santé et au sport.

Des jeunes et seniors bénévoles viennent participer ou soutenir des actions collectives : repas culturelles, sensibilisation autour de l'écocitoyenneté.

Le FJT compte actuellement 6 bénévoles permanents

- responsable bénévole : remise à niveau en français écrit et oral, préparation aux examens,
- 4 bénévoles : aide aux maths, anglais, informatique,
- un bénévole médiateur,
- un bénévole « coach sportif ».

Le nombre de jeunes concernés est de 30 en moyenne Les sollicitations régulières de la part des jeunes atteignent les 60% et le reste sont des sollicitations ponctuelles liées à la trajectoire d'accompagnement et à leur durée de séjour parfois courts

Nombre d'heure moyen d'intervention de l'ensemble des bénévoles est de 100 h par mois au FJT Paulin Enfert.

Les médias parlent de nous ...

Parmi les évènements significatifs en 2015 repris par les médias,

Le 25 septembre 2015, la fête de la gastronomie-remise des diplômes a été une très belle journée, résultat d'une année de travail pour les salariés en insertion et d'une belle mobilisation de toute l'équipe des cuisines, des équipes de maintenance et de nos partenaires.



La journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre a permis l'exposition de 8 œuvres picturales réalisées par des personnes hébergées au Refuge de l'association à la Mairie du XIIIe.

L'Arche d'Avenirs, a ouvert ses portes à tous et proposé une journée d'échanges et de rencontres à travers différents ateliers conviviaux. Musique, cuisine, sport, jeux de société et arts plastiques



Fêter Noël et le Jour de l'An avec les accueillis. Comme chaque année, La Mie de Pain s'est mobilisée pour que chacun des usagers participe à un moment de fête et soit entouré de chaleur humaine.



Relations Presse

Des articles de presse, 8 émissions radio et 5 reportages télé ont porté sur les actions de l'association en 2015.

>>> En savoir plus sur <http://www.miedepain.asso.fr/category/les-medias-en-parlent/>

Communication web

Le site Internet : www.miedepain.asso.fr

Le site Internet permet d'obtenir une information complète et fournie sur l'association, son histoire, ses missions, ses structures, ses événements, ses retombées médiatiques, ses offres de bénévolat...

On comptabilisait en décembre 2015 :

- **17 000 visites mensuelles** (soit 550 visites quotidiennes en moyenne), ce qui représente une augmentation de 1 000 visiteurs par mois par rapport à 2014
- **32 000 pages vues**, soit une augmentation de 2 000 par rapport à 2014.

Cette hausse des principaux indicateurs montre que le site Internet est identifié comme un outil de communication majeur pour le grand public (donateurs, bénévoles, partenaires...)

Le site Internet de La Mie de Pain permet également de relayer des actualités sur l'association.



Le site permet aussi d'accéder à la **web TV** de La Mie de Pain : www.vimeo.com/channels/lamiedepainontv, qui regroupe sur une même plateforme en ligne toutes les vidéos portant sur l'association.

La page Facebook de l'association : www.facebook.com/asso.lamiedepain

Créée en 2013, la page Facebook de La Mie de Pain, recensait fin 2015, **1 100 fans** (personnes qui suivent l'actualité de l'association sur le réseau social). En une année, La Mie de Pain a vu son nombre de fans augmenter de 366 personnes).

La page Facebook de l'association fait désormais partie des outils de communication de La Mie de Pain l'inscrivant ainsi dans une dynamique d'échanges sur les médias sociaux.

Remerciements

Les Œuvres de La Mie de Pain souhaitent remercier tous ceux qui soutiennent l'association, par leurs dons en temps, en nature, en argent...

Ces soutiens permettent à l'association de poursuivre son action au quotidien et d'assurer le développement de nouveaux projets au service des personnes plus démunies.

Pour agir conformément à notre devise « *de l'urgence à l'insertion* ».

Merci :

- Aux donateurs particuliers,
- Aux mécènes et partenaires privés,
- Aux partenaires institutionnels et associatifs,
- Aux habitants du 13ème arrondissement de Paris,
- Aux adhérents, bénévoles et salariés,
- Au conseil d'administration et au bureau.



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

La Mie de Pain
Association reconnue d'utilité publique

18 rue Charles Fourier – 75013 PARIS
01 83 97 47 16 - contact@miedepain.asso.fr

www.miedepain.asso.fr